

MAI 2016



RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS ET SUR CELLES DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION AVENIR D'ENFANTS

Pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015

Déposé à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport et ministre de la Famille

ISBN : 978-2-550-75663-7 (PDF)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

© Gouvernement du Québec

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

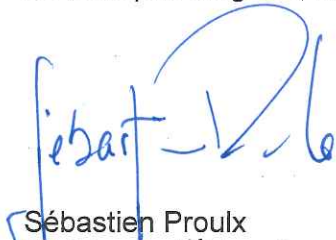
Monsieur le Président,

Conformément à l'article 16 de la Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel 2014-2015 sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants et sur celles de la Société de gestion Avenir d'enfants, qui inclut des documents complémentaires permettant de faire état de l'ensemble des activités découlant du Fonds pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

Ce cinquième rapport témoigne de l'engagement de partenaires multiples autour de la nécessité d'agir tôt et de joindre les familles défavorisées. Au total, depuis sa création, Avenir d'enfants a soutenu 131 regroupements locaux de partenaires, 12 instances régionales en petite enfance et 25 projets en partenariats et innovation.

Avenir d'enfants, c'est également une équipe d'employés qui a à cœur de fournir un accompagnement adapté à l'ensemble des partenaires nationaux, régionaux et locaux dans la planification, la réalisation et l'évaluation de leurs actions. Je tiens à les remercier, de même que les membres du conseil d'administration et la Fondation Lucie et André Chagnon pour leur engagement constant afin que ce projet collectif permette de contribuer de façon durable à l'épanouissement des enfants québécois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Sébastien Proulx
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministre de la Famille

CONTENU

Note explicative sur les activités du Fonds
pour le développement des jeunes enfants
et de la société de gestion Avenir d'enfants

Rapport annuel 2014-2015 d'Avenir d'enfants

États financiers du fonds pour le
développement des jeunes enfants

Modification au protocole d'entente



NOTE EXPLICATIVE SUR LES ACTIVITÉS DU FONDS
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ET DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION AVENIR D'ENFANTS



ACTIVITÉS DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS ET DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION AVENIR D'ENFANTS

Du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015

NOTE EXPLICATIVE

Le fonds pour le développement des jeunes enfants (le « Fonds ») vise à soutenir le développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté, afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité.

Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à :

- 1) favoriser, le plus tôt possible et de concert avec les parents, le développement global de ces enfants, et ce, tant sur le plan physique que sur les plans psychologique, cognitif, langagier, social et affectif;
- 2) soutenir les parents, dès la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer au développement de leur enfant;
- 3) soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

Déposé à l'Assemblée nationale en mars 2009, le projet de loi n° 7 instituant le Fonds a été sanctionné le 30 septembre 2009. La Société de gestion du Fonds, maintenant nommée Avenir d'enfants (AE), a été créée le 15 octobre 2009. Puis, en décembre 2009 fut adopté le décret de mise en œuvre du Fonds et celui concernant l'octroi de la subvention à AE. Le financement annuel de cet organisme autonome est constitué, d'une part, de 15 M\$ accordé par le Gouvernement du Québec et provenant de la taxe sur les produits du tabac et, d'autre part, de 25 M\$ provenant de la Fondation Lucie et André Chagnon (Fondation), ce qui totalise 400 M\$ sur dix ans.

En avril 2010, AE a donné le coup d'envoi de ses activités. Sa principale stratégie d'intervention s'appuie sur la mobilisation des communautés locales. Les regroupements locaux de partenaires (RLP), composés d'organismes communautaires, de services de garde, d'écoles et de commissions scolaires, d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que de municipalités, planifient, réalisent et évaluent des plans d'action triennaux visant le développement global des tout-petits et le bien-être des familles.

La seconde stratégie d'intervention vient en appui à la mobilisation locale et permet de soutenir des projets en matière de partenariats et d'innovation, notamment ceux visant la conception d'un outil, l'adaptation d'une bonne pratique ou l'instauration d'un projet pilote. Les promoteurs admissibles sont la communauté scientifique de même que les organismes issus des réseaux communautaires, de l'enseignement, des services de garde et de la santé et des services sociaux reconnus à titre d'instituts universitaires ou de centres affiliés universitaires. Le nom de cette seconde stratégie est passée cette année de Stratégie en Transfert et appropriation des connaissances à Stratégie en Partenariats et Innovation.

D'autres initiatives ont également vu le jour pour renforcer l'intervention des RLP. Ainsi, AE soutient la coordination d'instances régionales de concertation en petite enfance et la participation des organismes communautaires Famille. AE déploie également une stratégie en partenariat avec les nations autochtones.

L'article 16 de la Loi instituant le Fonds et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie édicte que :

« Le ministre de la Famille dépose à l'Assemblée nationale, pour chaque année financière, un rapport sur les activités du fonds et sur celles de la Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants et de tout autre organisme à qui le ministre verse des subventions ou des contributions pour les fins visées aux articles 1 et 2. Ce rapport doit notamment comprendre une liste des activités, des projets et des initiatives financés et faire état, le cas échéant, des modifications apportées au protocole d'entente de partenariat conclu entre le ministre de la Famille et la Fondation Lucie et André Chagnon. »

DOCUMENTS DÉPOSÉS

Tel que le requière la Loi instituant le Fonds, le ministère de la Famille (Ministère) dépose le rapport annuel 2014-2015 d'AE faisant état des activités réalisées par la Société de gestion et des décisions d'octroi auprès des RLP et des promoteurs de projets en Partenariat et Innovation pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

Le Ministère dépose également le bilan des états financiers du Fonds, c'est-à-dire le bilan des actifs, des passifs et des surplus cumulés pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

MODIFICATION AU PROTOCOLE D'ENTENTE

Une modification au protocole d'entente de partenariat a été conclue en mars 2015 entre la ministre de la Famille et la Fondation pour valoir à compter du 1^{er} avril 2015. La Fondation a alors reconduit sa demande auprès du Ministère pour que la campagne *Naître et Grandir*, qu'elle réalise annuellement, soit à nouveau reconnue comme une contribution au partenariat pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017. La modification au protocole d'entente prévoit que la Fondation diminuera sa contribution à AE d'un montant de 2,5 M\$ par année sur deux ans (2015-2016 et 2016-2017) en contrepartie de la réalisation de la campagne sociétale *Naître et Grandir*.

RAPPORT ANNUEL 2014-2015
D'AVENIR D'ENFANTS



AVENIR D'ENFANTS

IL EN FAUT DU MONDE POUR ACCOMPAGNER
UN ENFANT JUSQU'À SON PREMIER JOUR D'ÉCOLE



Rapport annuel 2014/2015



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

TABLE DES MATIÈRES

4	MOTS DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
4	Raconter l'histoire
5	Trois enjeux stratégiques
6	LA MISSION
6	LA VISION
6	LES VALEURS
6	LES ENJEUX STRATÉGIQUES
6	UN PROJET COLLECTIF
7	LIGNE DE TEMPS DE L'ORGANISATION
9	LA MOBILISATION DURABLE DES ACTEURS À L'ÉGARD DE LA PETITE ENFANCE
9	Se mobiliser autour d'un projet collectif à la faveur des enfants et de leur famille
10	RENFORCER LA CAPACITÉ D'AGIR
10	Par le soutien offert aux communautés locales et aux instances régionales
11	Par l'évaluation des transformations souhaitées
11	Par l'initiation de partenariats innovants
14	Par des partenariats stratégiques avec les nations autochtones
17	Par la valorisation de la participation des parents
18	RENFORCER LA CULTURE ÉVALUATIVE
19	Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans (EQEPE)
20	Apprendre des plans d'action soumis par les communautés
22	S'APPROPRIER ET RÉINVESTIR LES APPRENTISSAGES
22	Lancement de la plateforme web Le PARC
23	Forums territoriaux
24	LA RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE D'AGIR DÈS LA GROSSESSE ET TOUT AU LONG DE LA PETITE ENFANCE
24	Agir tôt et ensemble
25	Visite des régions du Québec
26	Plateformes électroniques et Infolettre
26	Webinaires
26	Comités et groupes de travail
29	LA DIFFICULTÉ DE JOINDRE LES ENFANTS ET LES PARENTS EN SITUATION DE PAUVRETÉ
30	S'adapter pour plus d'efficacité
30	Des événements organisés par des instances régionales
31	Outils des intervenants en faveur des familles défavorisées
34	ARRIMAGES ENTRE LES TROIS FONDS
36	Annexe I : Tableaux des octrois financiers
45	Annexe II : États financiers audités

MOTS DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

RACONTER L'HISTOIRE

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté, en janvier 2015, de présider le conseil d'administration d'Avenir d'enfants. Je succède à ce poste à madame Lucienne Robillard qui avait fait en sorte de positionner l'organisation et ses partenaires comme des acteurs clés sur l'échiquier québécois de la petite enfance. Au nom du conseil d'administration et du personnel, je la remercie de son engagement.

À peine entré en fonction, j'ai eu le privilège d'aller présenter l'action d'Avenir d'enfants et de ses partenaires à l'Assemblée nationale, devant les élus membres de la [Commission des relations avec les citoyens](#) en février 2015. Mon équipe et moi sommes allés raconter l'histoire du projet collectif que nous menons depuis 2009, un récit que nous avons commencé avec les mots suivants :

Fréquemment, on cite le proverbe africain qui dit qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant. Le conteur et poète Fred Pellerin, quant à lui, le transforme de façon savoureuse en nous rappelant qu'il faut aussi des enfants... pour faire grandir un village.

Notre passage en commission parlementaire, un processus prévu depuis 2009, nous a donné une tribune formidable pour rappeler qu'il nous faut agir tôt, ensemble et durablement pour assurer un meilleur avenir aux citoyens de demain.

Le rapport annuel rapporte en faits et chiffres l'année 2014-2015. Surtout, il donne la parole à quelques-uns des [2500 partenaires locaux](#), régionaux, nationaux et autochtones du projet. Jour après jour, ils sont les acteurs qui actualisent la mission d'Avenir d'enfants en œuvrant pour et avec les enfants et leurs familles, tout en portant une attention particulière à ceux qui vivent en situation de pauvreté afin que tous aient un bon départ dans la vie. Au fil des pages et des témoignages, vous constaterez qu'effectivement, de Kuujuarapik à la MRC du Granit, de Val-d'Or à l'arrondissement Ville-Marie de Montréal, nous avons la chance inestimable de compter sur des personnes formidables pour accompagner nos enfants jusqu'à leur premier jour de classe.

Ensemble, et pour les prochaines années, continuons à rappeler et à démontrer qu'agir ensemble et durablement durant la petite enfance constitue une richesse pour l'ensemble de la société. Il en va de l'avenir de nos enfants, ceux qui justement feront grandir notre village.



Jean-Pierre Hotte
Président

TROIS ENJEUX STRATÉGIQUES

L'année qui vient de s'écouler nous a permis, à mon équipe et moi, de préciser les actions essentielles, porteuses et prioritaires qui nous mèneront le plus sûrement à la réalisation de la mission d'Avenir d'enfants : contribuer au développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin qu'ils aient toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie. La mobilisation des communautés locales demeure évidemment au cœur de cette mission.

Influencés par l'analyse de la planification stratégique 2010-2013, mais surtout par les démarches, apprentissages et réalisations des partenaires du projet collectif qu'est Avenir d'enfants, nous nous sommes cette année recentrés autour de trois enjeux qui ont été adoptés par le Conseil d'administration et qui nous guideront jusqu'en 2019.

Il s'agit de :

- la reconnaissance d'agir tôt (dès la grossesse et tout au long de la petite enfance);
- la nécessité de joindre efficacement les familles défavorisées;
- l'importance d'agir ensemble.

Le rapport annuel 2014-2015 témoigne donc de l'effervescence des milieux, de la richesse et de la diversité des moyens et de l'engagement indéniable de partenaires multiples autour de ces trois enjeux. Il rend compte de notre partenariat avec des communautés situées partout au Québec, de notre collaboration avec des instances régionales, de la coconstruction de projets en innovation sociale avec les promoteurs qui les ont initiés et de *l'empowerment* des parents qui s'impliquent dans leur village, leur communauté autochtone, leur quartier, leur ville et leur MRC, et ce, pour le mieux-être des tout-petits et de leur famille. Il parle également de la tenue d'événements territoriaux qui ont eu cours tout au long de l'année auxquels, pour la plupart, j'ai eu le bonheur de participer.

Nous avons également tenu à ce que ce rapport annuel fasse entendre la voix de nos partenaires. Par l'intermédiaire de témoignages, de commentaires et d'extraits de lettres, nous leur avons demandé de vous raconter leur quotidien, de partager leurs réalisations, leurs défis, leurs apprentissages. Ils nous confient également les rêves qu'ils portent pour les enfants du Québec. Mises ensemble, ces voix témoignent de la valeur ajoutée de la mobilisation et de l'engagement des partenaires envers les plus jeunes de notre société. Je vous souhaite une excellente lecture!



Marie-Claire Rouleau
Directrice générale

LA MISSION

Contribuer, par le soutien à la mobilisation des communautés locales, au développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.

LA VISION

Que chaque enfant arrive à l'école prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire.

LES VALEURS

- Le respect de nos partenaires et du rythme des communautés.
- La créativité et le dynamisme dans une approche proactive.
- La collaboration.
- La transparence et l'intégrité.
- La souplesse et l'adaptation.
- Le partage des savoirs et des expériences.

LES ENJEUX STRATÉGIQUES

1. La mobilisation durable des acteurs à l'égard de la petite enfance.
2. La reconnaissance de l'importance d'agir dès la grossesse et tout au long de la petite enfance.
3. La difficulté de joindre les enfants et les parents en situation de pauvreté.

UN PROJET COLLECTIF

- Près de 400 000 enfants et leurs familles concernés.
- Plus de 2500 organismes de partout au Québec mobilisés.
- 131 regroupements locaux de partenaires et 12 instances régionales en action.
- 14 communautés des Premières Nations, 1 projet inuit, 2 projets avec les Autochtones en milieu urbain accompagnés.
- 25 projets en partenariats et innovation réalisés.

LIGNE DE TEMPS DE L'ORGANISATION

2009

Entente entre 1, 2, 3 GOI et Québec Enfants

Loi instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants qui deviendra Avenir d'enfants

+6000 enfants visés**

25 regroupements locaux de partenaires

Mise en ligne de www.avenirdenfants.org

La Voix des parents* (4 projets-pilotes)

2010

88 245 enfants visés**

41 regroupements locaux de partenaires

2 instances régionales en petite enfance

12 projets en partenariats et innovation

Série télévisée 1, 2, 3... Géant!

Évaluation Voix des parents*

2011

191 269 enfants visés**

96 regroupements locaux de partenaires

4 instances régionales en petite enfance

24 projets en partenariats et innovation

16 projets La Voix des parents*

Début de l'implantation de la démarche partenariale écosystémique*

Premier forum national Tous pour eux

Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (ICIDJE)*

2012

293 831 enfants visés**

126 regroupements locaux de partenaires

Projet-pilote démarche partenariale écosystémique dans 8 communautés

16 formations en écosystémie

9 instances régionales en petite enfance

24 projets en partenariats et innovation

44 projets La Voix des parents*

3 communautés autochtones (CSSSPNQL)*

Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)*

Entente avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)*

2013

328 493 enfants visés**

128 regroupements locaux de partenaires

96 formations en écosystémie

11 instances régionales en petite enfance

24 projets en partenariats et innovation

4 communautés autochtones (CSSSPNQL)*

Forum national - Matinée Avenir d'enfants

Grandes rencontres sur la persévérance scolaire – Agir tôt Voir grand!

51 projets La Voix des parents*

Premier forum territorial Centre

2014

395 133 enfants visés**

131 regroupements locaux de partenaires

39 formations en écosystémie

12 instances régionales en petite enfance

25 projets en partenariats et innovation

14 communautés autochtones (CSSSPNQL)*

Entente avec les centres d'amitié autochtones du Québec

Entente avec le Regional Partnership Committee of Nunavik

Conférence Se mobiliser et agir pour le développement des jeunes enfants: inspirations d'ici et d'ailleurs, 18^{es} JASP*

Forums territoriaux Est, Centre, et Montréal

51 projets La Voix des parents*

Mise en ligne de la plateforme web Le PARC (Partage d'apprentissages et de renforcement des capacités)

***IMDPE**® - Instrument de mesure du développement de la petite enfance

***EQDEM** - Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle

***CSSSPNQL** - Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

***ICIDJE** - Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants

***JASP** - Journées annuelles de santé publique

** Le dénombrement des enfants de moins de 5 ans présents sur les territoires des RLP en activité (Statistique Canada)

LA MOBILISATION DURABLE DES ACTEURS À L'ÉGARD DE LA PETITE ENFANCE

Le Québec est riche de sa tradition de concertation de différents acteurs autour du bien-être des tout-petits. Or, depuis cinq ans maintenant, Avenir d'enfants et ses partenaires se sont donné comme défi d'aller au-delà de la concertation et de mettre en place à l'échelle provinciale une vaste mobilisation permettant des collaborations efficaces et continues à la faveur des tout-petits, de leurs familles et des communautés dans lesquelles ils vivent. Avec les acteurs et les décideurs déjà en place dans les milieux, les premières années d'opération d'Avenir d'enfants ont été principalement consacrées à l'organisation de cette mobilisation. Cette démarche a mené aux **131 regroupements locaux de partenaires (RLP)** et **12 instances régionales** actuels, ainsi qu'à des partenariats riches et novateurs avec les peuples autochtones et avec un ensemble de collaborateurs œuvrant en petite enfance. Le déploiement souhaité étant maintenant quasi terminé, il est possible de passer à une nouvelle étape, c'est-à-dire soutenir l'engagement collectif dans une perspective à long terme afin que cette mobilisation perdure au-delà du mandat de dix ans d'Avenir d'enfants.

SE MOBILISER AUTOUR D'UN PROJET COLLECTIF À LA FAVEUR DES ENFANTS ET DE LEURS FAMILLES

131 COMMUNAUTÉS LOCALES

L'approche adoptée par Avenir d'enfants amène les acteurs œuvrant au sein des communautés à élaborer et à déployer ensemble des plans d'action qui répondent à des besoins qui sont propres à leur ville, leur village ou leur municipalité régionale de comté (MRC). À ce jour, Avenir d'enfants a soutenu 131 communautés, animées par plus de 2500 organismes partenaires qui se mobilisent de façon active autour du bien-être des enfants, dès leur conception et jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 5 ans, afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie et soit prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire.

12 INSTANCES RÉGIONALES

Dans le but d'établir des passerelles et de favoriser une meilleure intégration des interventions en petite enfance entre les paliers locaux et régionaux, 12 instances régionales, composées de décideurs et d'organismes régionaux, sont accompagnées par des agents d'Avenir d'enfants. À titre d'exemple, plusieurs de ces instances ont organisé en 2014-2015 des événements rassembleurs auxquels ont participé des RLP et d'autres organisations intéressées à la petite enfance (il en sera question plus loin dans le rapport). Un sujet les touche particulièrement : la maturité scolaire. En ce sens, la diffusion des résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) en 2013, pour laquelle Avenir d'enfants a joué un rôle actif, a contribué à positionner davantage au sein des régions l'importance d'agir auprès des enfants dès leur plus jeune âge et ainsi favoriser leur développement.

« Depuis 2009, Avenir d'enfants soutient, par l'intermédiaire d'un agent, le Comité petite enfance COSMOSS Rimouski-Neigette¹, un organisme dont les actions ciblent les tout-petits et leurs familles. Les partenaires qui composent le comité se mobilisent et agissent en concertation pour que les enfants développent leur potentiel optimal en vue d'un parcours scolaire réussi. Je salue cette mobilisation, car L'EQDEM a révélé que de 10 % à 15 % des enfants du Bas-Saint-Laurent étaient peu préparés pour leur intégration à l'école et Rimouski ne peut se priver du talent de ces enfants². »

Éric Forest, maire de Rimouski

1 - Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé.

2 - Tiré d'une lettre déposée en appui à Avenir d'enfants lors de son passage devant la Commission des relations avec les citoyens (février 2015).

RENFORCER LA CAPACITÉ D'AGIR

PAR LE SOUTIEN OFFERT AUX COMMUNAUTÉS LOCALES ET AUX INSTANCES RÉGIONALES

Le temps investi et les expériences accumulées au cours des dernières années ont fait en sorte que les partenaires en petite enfance ont renforcé leur capacité d'agir. Les formations à la démarche de planification partenariale écosystémique, offertes aux RLP par Avenir d'enfants depuis 2011 (au 31 mars 2015, 98 % des RLP travaillaient selon cette approche, ce qui signifie qu'ils avaient déjà complété une démarche de planification, ou qu'ils étaient en processus d'en compléter une pour un dépôt en avril 2015) ne sont sans doute pas étrangères à cette évolution. Rappelons que cette démarche permet de cibler collectivement ce que les partenaires souhaitent améliorer dans leur communauté à l'égard des tout-petits et des familles. Elle facilite aussi la mise en œuvre d'un plan d'action porté par tous. De plus, l'approche de planification écosystémique attire des partenaires qui ne sont pas traditionnellement associés à la petite enfance, mais qui sont désireux de s'engager dans ce projet collectif (fonctionnaires municipaux, gens d'affaires, policiers, etc.).

Bien ancrés dans la réalité des communautés, les plans d'action proposent des solutions créatives qui tablent davantage sur l'amélioration de pratiques existantes plutôt que sur l'ajout de services. Mieux structurés et engageant souvent plusieurs bailleurs de fonds, les plans d'action peuvent même servir d'outils de promotion et de communication pour accroître la mobilisation et élargir le partenariat dans certaines communautés. En somme, la démarche partenariale écosystémique permet aux RLP de faire un pas de plus dans leur capacité à s'organiser autour de la planification et de la mise en œuvre d'un plan d'action.



VOIX DES PARTENAIRES :



« Plusieurs facteurs ont une influence sur l'implication des partenaires dans le déploiement d'un plan d'action. L'un des facteurs gagnants a été la présentation du plan d'action à plusieurs équipes de travail, conseils d'administration et organismes de l'arrondissement Ville-Marie (Montréal). Ces présentations ont permis aux intervenants du milieu de mieux comprendre la démarche partenariale écosystémique de la Table de concertation 0-5 ans des Faubourgs, les transformations que nous souhaitons et les objectifs des actions que nous mettons en place. Cette activité est la première étape de l'implication des intervenants dans la mise en œuvre du plan d'action. Nous trouvons important de leur offrir un espace pour qu'ils puissent exprimer leurs contributions dans l'atteinte des transformations souhaitées et des changements de pratiques. »

[La Table de concertation 0-5 ans des Faubourgs](#), Arrondissement Ville-Marie, Montréal

Le renforcement de la capacité d'agir des communautés étant au cœur de la démarche proposée par Avenir d'enfants, le travail des agents d'accompagnement ne cesse d'évoluer pour s'adapter aux besoins du terrain. Aux débuts d'Avenir d'enfants, il s'agissait principalement d'un travail de liaison avec les communautés, qui a permis d'expliquer le mode de fonctionnement et les attentes en vue du déploiement sur le territoire. La phase suivante a été celle de l'outillage des partenaires, des formations en écosystémie et de l'accompagnement des planifications concertées. Aujourd'hui, la majorité des RLP ayant effectué au moins une première démarche de planification écosystémique, le travail des agents se concentre sur l'accompagnement de la mise en œuvre des plans d'action. Les agents soutiennent également les processus permettant aux partenaires des RLP de dégager des apprentissages issus de leur démarche afin de les injecter dans leur pratique en vue d'enrichir leur prochaine planification.

PAR L'ÉVALUATION DES TRANSFORMATIONS SOUHAITÉES

En 2014, Avenir d'enfants a précisé sa vision et ses attentes relatives à l'évaluation des démarches partenariales écosystémiques. Le processus d'évaluation mis de l'avant vise à mesurer l'atteinte des transformations souhaitées par les communautés. Étant donné que tous les RLP n'ont ni les mêmes besoins ni les mêmes réalités en matière d'évaluation, l'objet d'évaluation peut revêtir différentes formes. Ce processus englobe quatre objets :

- l'évaluation du partenariat;
- l'évaluation de la mise en œuvre d'actions significatives³;
- l'évaluation des effets des actions significatives;
- l'évaluation de l'atteinte de la transformation souhaitée.

Il sera davantage question de l'approche évaluative proposée aux partenaires plus loin dans ce rapport.

PAR L'INITIATION DE PARTENARIATS INNOVANTS

Depuis les débuts de l'organisation, les communautés ont exprimé le besoin d'être soutenues pour développer davantage leurs connaissances et ainsi augmenter leur capacité d'agir. Afin de répondre à cette demande, Avenir d'enfants finance des projets initiés par des promoteurs dans l'objectif d'influencer de manière durable les milieux de pratique et de favoriser l'appropriation de connaissances. En 2014-2015, **16 projets en partenariats et innovation** présentent un potentiel de réinvestissement des résultats dans et par les communautés qui ont été soutenues.

« À titre de coordonnateur du regroupement de partenaires **Domaine-du-Roy 0-5 ans (DDR 0-5 ans)** au Lac-Saint-Jean, et au nom de tous ceux qui jouent un rôle important auprès des tout-petits et des familles dans notre MRC, je tiens à souligner l'apport exceptionnel d'Avenir d'enfants qui, grâce à son accompagnement et son soutien financier, représente aujourd'hui un levier incontournable pour notre communauté. Même si les acteurs principaux qui gravitent autour de la petite enfance avaient tenté à plusieurs reprises de se mobiliser dans **Domaine-du-Roy** avant la venue d'Avenir d'enfants, jamais cette mobilisation n'avait su perdurer. Tout est maintenant différent! Avenir d'enfants aura été un tremplin pour **DDR 0-5 ans** et continue d'être une source de motivation qui nous aide grandement à préserver la constance nécessaire à l'atteinte de nos objectifs⁴. »

Jean-François Quessy,
Coordonnateur du RLP **Domaine-du-Roy 0-5 ans** (MRC du **Domaine-du-Roy-Saint-Prime, Saguenay-Lac-St-Jean**)



³-Par « actions significatives » on entend des actions qui par exemple ont du sens pour le regroupement, sont liées à d'autres actions, impliquent une combinaison d'acteurs et sont rattachées aux dimensions suivantes : agir dès la grossesse, défavorisation, mobilisation durable/partenariat.

⁴-Tiré d'une lettre déposée en appui à Avenir d'enfants lors de son passage devant la Commission des relations avec les citoyens (février 2015).

PROJETS EN « PARTENARIATS ET INNOVATION » SOUTENUS PAR AVENIR D'ENFANTS EN 2014-2015

PROJET	PROMOTEUR
L'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle	Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Orthophonie et développement du langage des enfants de 0-5 ans	Groupe de travail montréalais
Ma famille, ma communauté	Association des centres jeunesse du Québec
Je grandis en halte-garderie	Association des haltes-garderies communautaires du Québec
Initiative Amis des pères au sein des familles	Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles de l'Université du Québec en Outaouais
Agora	Fédération québécoise des organismes communautaires Famille
Transfert de connaissances en pédiatrie sociale en communauté	Fondation du Dr Julien
1000 jours pour savourer la vie	Fondation OLO
Constellation : En action pour les familles isolées	Horizon 0-5 ans
Un modèle innovateur en périnatalité sociale	La Maison Bleue
Portés par la qualité – Nourrissons et tout-petits	Université Laval et Regroupement des centres de la petite enfance de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
Victoires	Réseau des centres de ressources périnatales du Québec
Halte-garderie du cœur... pour toujours!	Cégep de Saint-Hyacinthe
Jeux d'enfants	Cégep de Saint-Jérôme
Municipalité Amis des enfants	Carrefour municipal famille
Petite enfance, grande importance	Association québécoise des centres de la petite enfance

Voici un résumé de deux de ces projets :

L'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle

En 2006, l'enquête montréalaise En route pour l'école révélait que 35 % des enfants du territoire étaient vulnérables au moment de leur entrée à l'école dans au moins un domaine de leur développement selon l'instrument de mesure du développement de la petite enfance (ISQ, 2013). Elle mettait également en évidence des écarts considérables entre les différents quartiers de Montréal.

L'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, pour sa part, a pour objectif de mieux soutenir les acteurs régionaux et locaux dans leurs actions favorisant le développement des tout-petits et leur préparation à l'école en améliorant les connaissances sur le parcours préscolaire des enfants montréalais et la réalité de leurs parents, tout particulièrement ceux issus de milieux défavorisés. L'Enquête a donné lieu à la publication des fascicules [Portrait du parcours préscolaire des enfants montréalais](#) – Résultats de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle et [Quel est l'effet de la fréquentation d'un service éducatif sur le développement de l'enfant à la maternelle selon le statut socioéconomique?](#) Les résultats de l'Enquête sont partagés avec des acteurs régionaux et locaux en vue de stimuler une réflexion autour des enjeux liés à l'offre de services en petite enfance.



VOIX DES PARTENAIRES :



« Ce que nous voulons, c'est que la mobilisation autour des résultats de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle permette la mise en œuvre de solutions mieux adaptées aux caractéristiques et réalités des familles montréalaises, notamment à l'égard des besoins de services éducatifs des familles défavorisées et des besoins des familles issues de l'immigration. »

La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Orthophonie et développement du langage des enfants de 0-5 ans

Le développement du langage est une priorité ciblée par la majorité des RLP de la Montérégie. Des intervenants (groupes communautaires, services de garde éducatifs, organismes en petite enfance, milieu de l'enseignement, intervenants psychosociaux), préoccupés par les problèmes de langage chez les enfants de 0-5 ans et par la difficulté qu'avaient les parents à avoir accès à des services en orthophonie, ont eu l'idée de se regrouper pour former le Groupe de travail montréalais – Orthophonie et développement du langage des enfants de 0-5 ans, et développer un modèle d'orthophonie communautaire multiréseaux avant-gardiste, qui répond aux besoins de la région. L'objectif principal et ultime du projet est d'améliorer l'accès aux services en développement du langage dans l'ensemble des territoires de la Montérégie. Le modèle développé sera documenté et présenté aux membres des 18 tables locales de concertation en petite enfance de la région afin qu'ils se l'approprient et le déploient à leur tour.



VOIX DES PARTENAIRES :



« On sait que le développement du langage est primordial pour acquérir de bonnes habiletés sociales et pour l'apprentissage scolaire. Le Groupe de travail montréalais met en commun les expertises de ses membres pour créer un modèle d'orthophonie communautaire multiréseaux avant-gardiste. Nous voulons que les enfants de la Montérégie se développent mieux et qu'ils soient mieux préparés pour l'école. Nous voulons aussi que les parents se sentent soutenus et plus confiants dans leur rôle de premier éducateur. »

Le Groupe de travail montréalais

PAR DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES AVEC LES NATIONS AUTOCHTONES

Le soutien d’Avenir d’enfants auprès des Autochtones (Premières Nations, Inuits et Autochtones en milieu urbain) vise à établir des partenariats stratégiques qui favorisent la mise en œuvre de projets collectifs dans les communautés et en milieu urbain. Ces partenariats s’inscrivent dans une volonté de s’adapter aux réalités des diverses cultures et d’offrir aux Autochtones un accompagnement sur mesure qui répond adéquatement au contexte et aux besoins particuliers de chacune des communautés. Ces collaborations sont menées dans une perspective de coconstruction et de partage des savoirs qui favorise la consolidation de milieux de vie accueillants pour les enfants et les familles autochtones du Québec et contribue au renforcement de la capacité d’agir des partenaires.

En 2014-2015, les projets suivants ont été soutenus :

ENTENTE LIANT LA CSSSPNQL ET AVENIR D’ENFANTS

L’entente conclue en 2012 et reconduite en 2015 entre la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) et Avenir d’enfants vise à soutenir les enfants, les familles et les communautés des Premières Nations du Québec dans leur recherche de solutions concrètes pour bien préparer le cheminement de vie et scolaire de tous, et ce, dès la petite enfance. Les défis systémiques vécus par les communautés des Premières Nations au regard de la santé globale viennent complexifier bon nombre de situations. Avec le soutien d’Avenir d’enfants, la CSSSPNQL accompagne 14⁵ des 29 communautés visées par cette entente qui travaillent au renforcement des services destinés aux enfants en soutenant le développement global de l’enfant, en déployant des mécanismes de concertation entre les services dédiés aux enfants et en améliorant la qualité des services destinés aux tout-petits. Des activités destinées aux intervenants, aux parents et aux familles des communautés sont donc développées par des représentants de différents secteurs (santé, services sociaux, petite enfance, développement social, etc.) qui ont à cœur le développement harmonieux de leurs enfants et qui croient en la force de la mobilisation communautaire.

En 2014-2015, 14 communautés ont été soutenues financièrement par Avenir d’enfants pour réaliser des démarrages de projets ou des plans d’action.

« Le Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec 2007-2017 nomme au nombre de ses orientations la priorisation du développement sain des enfants âgés de 0 à 6 ans, de même que la promotion du développement social de la petite enfance. Le partenariat avec Avenir d’enfants donne notamment l’occasion à la CSSSPNQL de renforcer sa capacité d’accompagner et de mieux appuyer les efforts des 29 communautés avec lesquelles elle travaille et qui se mobilisent autour de la petite enfance. Guidés par des outils adaptés aux réalités locales, les plans stratégiques de ces communautés affichent plus de cohérence et répondent de façon plus ciblée aux besoins des enfants et des familles des Premières Nations⁶. »

Marjolaine Sioui, directrice générale de la CSSSPNQL



5 - Ces communautés sont issues des Nations abénaquise, algonquine (Anishnabe), atikamekw, malécite, mi’gmaq, innue, mohawk, huronne-wendat et naskapi.

6 - Tiré d’une lettre déposée en appui à Avenir d’enfants lors de son passage devant la Commission des relations avec les citoyens (février 2015).



VOIX DES PARTENAIRES :



« C'est avec le soutien d'Avenir d'enfants que nous apprenons à mieux travailler ensemble pour les familles de notre communauté. La maison Mamonitokiwam (maison ensemble) est l'exemple que ça peut marcher. »

Regroupement local de partenaires d'Obedjiwan - comité de démarrage de la maison de la famille

ABINODJIC (CLINIQUE MINOWÉ)

Les Autochtones du Québec font face à de nombreux obstacles, notamment en matière de santé et de qualité de vie. [Le projet Abinodjic](#), qui vise à soutenir l'acquisition de connaissances et le développement de mécanismes de transfert de connaissances, repose sur l'élaboration d'un modèle de services de santé et de services sociaux en milieu urbain pour les Autochtones de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Il résulte d'un partenariat entre la Clinique Minowé du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, le Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue et le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or. Ensemble, ils conjuguent leurs efforts pour permettre l'implantation d'une clinique de services en petite enfance et périnatalité selon une approche adaptée au contexte et aux besoins de la communauté autochtone présente à Val-d'Or et dans les environs. Plusieurs partenaires contribuent au projet, dont l'Alliance de recherche Odena et le Cree Health Board. Déjà, on remarque des résultats très positifs pour ce projet. Par exemple, une augmentation du nombre de patients desservis par la Clinique Minowé, dont certains n'osaient pas consulter l'hôpital ou le centre jeunesse, mais qui y trouvent maintenant une approche culturellement adaptée.



VOIX DES PARTENAIRES :



« Nous visons le bien-être et la qualité de vie, le Mino Madji8in en langue algonquine, des enfants autochtones et de leurs familles par une démarche de sécurisation culturelle qui valorise la richesse des cultures et les traditions des Premiers Peuples, invitant à la construction d'un projet d'innovation sociale porté par les Autochtones eux-mêmes. La reconnaissance de la famille élargie comme ancrage identitaire pour les enfants et les parents favorise l'équilibre et l'épanouissement tout en offrant les fondations nécessaires à la réussite. »

Le [Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or](#), Abitibi-Témiscamingue

NINAN (ENSEMBLE)

Les jeunes familles autochtones se déplacent de plus en plus vers les villes et doivent composer avec de nombreuses difficultés pour obtenir des services à la petite enfance qui sont accueillants, adéquats et culturellement adaptés à leur réalité. Afin de répondre à leurs besoins, le Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) a proposé à Avenir d'enfants un projet visant à élaborer une stratégie « petite enfance et famille » et à orienter les centres membres de son réseau en ce sens. La première phase de ce projet, appelée **Ninan**, vise à évaluer les besoins des familles et à élaborer la stratégie en vue d'une mise en place dans les centres d'amitié autochtones. Elle mise :

- sur l'innovation sociale et le transfert de connaissances auprès des intervenants et des gestionnaires des centres;
- sur la coordination des actions et des programmes destinés aux jeunes enfants de façon plus efficace afin d'optimiser leurs effets dans les villes de Val-d'Or, Senneterre, Chibougamau, Saguenay, Sept-Îles, La Tuque, Trois-Rivières, Joliette, Québec et Montréal.



VOIX DES PARTENAIRES :



« Les centres d'amitié autochtones du Québec et leur Regroupement sont engagés dans une démarche qui leur permet de porter un regard neuf sur les actions et les programmes visant les jeunes enfants autochtones en milieu urbain et leurs familles. Cette démarche s'appuie sur la combinaison de connaissances, de savoir-faire, d'expériences et de compétences, et valorise le faire ensemble ».

Le [Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec](#)

ILAGIINUT

Ilagiinut signifie pour les familles en langue inuktitute. Cette initiative vise le soutien des communautés qui vivent au Nunavik, un territoire où la population croît plus rapidement que celle de l'ensemble du Québec, dans le développement de programmations communautaires et préventives pour les enfants et les jeunes familles. Les efforts conjugués des partenaires du projet (le Regional Partnership Committee of Nunavik, le Northern Village of Kuujjuaraapik, un groupe de chercheurs de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal et Avenir d'enfants) se sont concrétisés en janvier 2015 par l'ouverture à Kuujjuaraapik du Tasiurvik Center, un projet-pilote. Il s'agit d'une forme ouverte et novatrice de maison de la famille où des activités, initiées par les membres de la communauté, se mettent en place pour les enfants, les femmes, les hommes et les aînés, le tout dans une ambiance informelle. Le projet-pilote se définit par et pour les Kuujjuaraapimiuq, mais les apprentissages qui s'en dégageront seront certainement utiles à d'autres villages du Nunavik qui voudront entreprendre une démarche similaire.



VOIX DES PARTENAIRES :



« Ilagiinut s'inscrit tout à fait dans la lignée des enjeux qui sont chers aux miens : l'enseignement, le devenir de la jeunesse et l'appropriation de notre pouvoir (*empowerment*). »

Minnie Grey, directrice de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Avenir d'enfants souhaite documenter l'impact des projets en partenariat avec les nations autochtones. En 2014-2015, les partenaires des Premières Nations et des Inuits ont à déterminer les indicateurs et les processus d'évaluation spécifiques à ces projets. Sont également développés divers outils adaptés au contexte de ces partenaires afin de favoriser l'acquisition d'une meilleure gestion et planification des pratiques évaluatives.

PAR LA VALORISATION DE LA PARTICIPATION DES PARENTS

La collaboration d'égal à égal des parents de même que la reconnaissance de leur expertise est importante pour la réalisation du projet collectif Avenir d'enfants. Leur participation peut prendre différentes formes, telle l'implication au sein de RLP ou encore la démarche [La voix des parents](#).



VOIX DES PARTENAIRES :



« Ma présence autour du regroupement m'a permis de me sentir plus impliquée dans ma communauté. C'est valorisant de pouvoir partager nos idées, nos opinions et de pouvoir être dans le feu de l'action! »

Marie-Catherine Boulanger, parent



« La participation des parents au regroupement a grandement contribué à la mobilisation des familles dans le milieu. Des actions qui avaient été tentées auparavant sans l'implication de parents avaient échoué, mais furent cette fois-ci, grâce à eux, couronnées de succès. Ça nous a définitivement permis d'avoir un meilleur ancrage avec le terrain. »

Mathieu Gaudette, partenaire, organisateur communautaire, CISSS secteur Etchemin

Le [regroupement À petits pas 0-5 ans](#), MRC des Etchemins, Chaudière-Appalaches

LA VOIX DES PARENTS

Le projet La Voix des parents vise à soutenir la participation des parents au processus de mobilisation de leur communauté en faveur d'un thème qui les touche de près : le développement et le bien-être des jeunes enfants et des familles. *La Voix des parents favorise leur empowerment* en les impliquant dans la prise de décisions qui les concernent. Le projet permet aussi de faciliter la communication et la compréhension mutuelle entre eux et les intervenants du domaine de la petite enfance.

En 2014-2015, 13 projets impliquant une dizaine de parents ont été menés.

On constate que dans les communautés où ces projets ont eu cours, les RLP intègrent davantage les idées et les demandes des parents dans leurs actions. On constate aussi que les parents sont partie prenante de la planification et de la mise en œuvre d'une importante proportion des actions inscrites dans les plans des RLP. Ainsi, des centaines d'activités et d'actions découlent des projets La Voix des parents ou sont influencées par ceux-ci. Globalement, elles touchent le soutien à la parentalité, l'*empowerment* des parents, l'aménagement de l'environnement pour les enfants et les familles, l'accès à l'information et les activités de loisir destinées aux enfants et aux parents. Fait nouveau, des instances qui œuvrent auprès des familles, mais qui ne sont pas membres d'un RLP, font appel aux parents qui ont participé aux projets ou à leurs responsables pour solliciter leur avis dans l'élaboration de politiques familiales ou la mise en place d'actions qui touchent les familles.



VOIX DES PARTENAIRES :



« Dans le cadre du projet La Voix des parents, nous avons créé un comité composé de parents partenaires de la MRC du Granit. Le comité se rencontre pour mettre en place des projets afin de sensibiliser les acteurs du milieu aux besoins des tout-petits et de leurs familles. Notamment, nous avons créé une certification ISO-Famille dont nous avons soumis l'idée à une vingtaine de municipalités, et déjà huit d'entre elles y ont adhéré. Certaines ont même inclus dans leurs démarches auprès de Pacte rural une demande de soutien pour l'adaptation des infrastructures aux besoins des familles de leur milieu. »

Le comité de sensibilisation des acteurs, *La Constellation 0-5 ans*, MRC du Granit, Estrie

RENFORCER LA CULTURE ÉVALUATIVE

Au cours des dernières années, Avenir d'enfants a développé de nombreux partenariats sur l'ensemble du territoire québécois en prenant soin de respecter le rythme des communautés et en adoptant des façons de faire qui répondent aux besoins des partenaires. C'est dans cette même optique que les attentes en matière d'évaluation ont été précisées au cours de l'année 2014-2015.

L'approche évaluative d'Avenir d'enfants a trois visées :

- renforcer la culture évaluative;
- instaurer des pratiques d'évaluation plus participatives;
- respecter le rythme et les différents besoins des communautés.

Déjà, 85 % des communautés se sont engagées dans des démarches évaluatives et travaillent en collaboration avec un évaluateur afin de documenter les actions qu'elles mettent de l'avant et leur impact et, surtout, les pratiques prometteuses. Ainsi, l'évaluation commence à s'enraciner aux pratiques des RLP. Ultimement, la démarche évaluative permettra de dégager un portrait des résultats atteints par le projet collectif.

De cette façon, l'organisation contribue au renforcement d'une culture évaluative à travers le Québec. À cet effet, différentes rencontres se sont tenues partout au Québec en 2014-2015. Par exemple, lors du Forum territorial des partenaires de Montréal (décembre 2014), le thème portait sur la place de l'évaluation dans le cycle de la planification. Les participants ont pu à cette occasion échanger sur leurs propres démarches évaluatives et sur les apprentissages qu'ils en ont tirés.

« Avenir d'enfants, par ses activités de sensibilisation et d'éducation, met en lumière la valeur ajoutée de l'évaluation de programme et contribue au développement d'une culture évaluative dans le milieu communautaire. L'organisation soutient les RLP en rendant disponibles des expertises pour soutenir et renforcer les capacités en matière d'évaluation. L'évaluation devient un outil indispensable si on veut rendre l'action publique plus efficace et proche des bénéficiaires et de l'intérêt général. L'évaluation alimente ainsi la prise de décision et une utilisation performante des fonds publics⁷. »

Olivier Sossa, président de la Société québécoise d'évaluation de programme



VOIX DES PARTENAIRES :



« Je ne suis pas une experte en évaluation, tout ce que je sais je l'apprends depuis le 8 octobre, quand j'ai décidé de faire partie du comité d'évaluation de la planification enfance-famille de la Concert'Action enfance-famille de Saint-Michel. Dans le cadre de l'évaluation, nous avons décidé de travailler trois transformations souhaitées qui nous permettront de faire une analyse transversale et globale des besoins et des actions des partenaires en enfance-famille. L'évaluation nous a permis de prendre du recul et de constater nos bons coups, notre mobilisation, nos réalisations, mais aussi nos défis, dont l'harmonisation des différents fonds et l'arrimage des pratiques. Notre réflexion ne se termine pas avec la publication de la planification, en fait c'est un processus en continu qui se bâtit pendant qu'on le vit. »

Dominique Perreault, coordonnatrice Femmes-Relais, Concert'Action enfance-famille de Saint-Michel, Montréal

ENQUÊTE QUÉBÉCOISE SUR L'EXPÉRIENCE DES PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 5 ANS (EQEPE)

Avec ses partenaires de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Avenir d'enfants a mis de l'avant l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans (EQEPE). Cette enquête permettra de constituer une base de données à l'échelle nationale, avec un découpage régional, de différents aspects de l'expérience des parents. Elle couvre les sujets suivants :

⁷ -Tiré d'une lettre déposée en appui à Avenir d'enfants lors de son passage devant la Commission des relations avec les citoyens (février 2015).

- Besoin d'information des parents
- Sentiment d'efficacité et de satisfaction parentale
- Stress et obstacles
- Soutien social
- Services et activités : accès, utilisation et barrières
- Pratiques parentales
- Caractéristiques sociodémographiques

Ce projet répond à l'un des objectifs d'Avenir d'enfants qui est de soutenir la mobilisation durable des communautés autour de l'importance d'agir dès la grossesse et tout au long de la petite enfance. Entre janvier et mai 2015, le volet quantitatif de l'Enquête était dans la phase de collecte de données.

APPRENDRE DES PLANS D'ACTION SOUMIS PAR LES COMMUNAUTÉS

ANALYSE DES DÉPÔTS DE PLANS D'ACTION ÉCOSYSTÉMIQUES 2014-2015

En 2014-2015, 80 plans d'action ont été soumis pour financement à Avenir d'enfants par les RLP. Parmi ceux-ci, 52 étaient élaborés selon la [démarche partenariale écosystémique](#) et totalisaient 608 actions. Avenir d'enfants a réalisé une analyse plus approfondie de ces plans écosystémiques qui permet de tirer différentes observations offrant un portrait de l'action en petite enfance au Québec.

Notamment, il apparaît que plus des trois quarts du financement accordé aux RLP pour la réalisation de leurs plans d'action touchent directement les familles. Ces actions visent soit les parents, soit les enfants, souvent dans des activités qui les rassemblent. La portion restante (21 %) vise plus précisément les communautés dans lesquelles ils vivent (amélioration des compétences des intervenants, aménagement des espaces de vie, etc.).

Les actions ciblant directement les enfants visent souvent plus d'un groupe d'âge, mais on observe quand même qu'un nombre significatif est destiné aux enfants de 4 ans (88 %) et de 5 ans (85 %), soit ceux qui s'apprentent à faire leur entrée à l'école. Les actions destinées aux plus jeunes (0-24 mois), quant à elles, sont moins nombreuses et se situent à près de 60 %. L'organisation souhaite voir augmenter leur nombre puisque, selon plusieurs, c'est durant la première enfance que le cerveau des enfants se développe le plus rapidement, ce qui les rend naturellement disposés à réaliser plusieurs apprentissages qui leur seront utiles jusqu'à l'âge adulte.

Les RLP ont à cœur de joindre les enfants et les familles en situation de pauvreté et ont mis en place nombre de stratégies pour y arriver. Les stratégies les plus déployées à cet égard sont :

- le déplacement des actions dans les secteurs où résident les familles plutôt que dans les locaux des organisations qui les offrent;
- les références interorganisations;
- les mesures incitatives;
- le travail d'un agent pivot ou d'un agent de liaison dans les secteurs les plus défavorisés de la communauté.

Différents secteurs sont porteurs des actions soutenues par Avenir d'enfants et, souvent, de deux à trois d'entre eux portent une même action. Il appert que les organismes communautaires sont actifs dans une proportion de 45 %, les services de garde éducatif à la petite enfance pour 19 %, la santé et les services sociaux pour 11 %, l'éducation pour 9 % et le municipal pour 6 %.

ANALYSE DES BILANS GLOBAUX 2013-2014

Par ailleurs, une analyse des bilans globaux annuels de 2013 a été effectuée en 2014. L'exercice avait entre autres pour objectif de mettre en lumière les clés de succès et les défis liés à l'atteinte des objectifs stratégiques des RLP, les principales formes de participation des parents dans les activités des RLP et les différentes stratégies déployées pour joindre les familles en contexte de pauvreté. L'analyse a mis en évidence quatre clés de succès permettant l'atteinte des objectifs stratégiques fixés par les RLP.

LES CLÉS DE SUCCÈS DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DES RLP



Qualité du fonctionnement et de la mobilisation interne du RLP
(force de la concertation, partage d'une vision commune)



Composition et caractéristiques des membres du RLP
(expertise des partenaires)



Qualité du processus de planification et de mise en œuvre
(cohérence de la planification, interventions adaptées aux besoins du milieu)



Qualité du soutien offert par Avenir d'enfants
(soutien financier et accompagnement par les agents de développement et les évaluateurs)

Des approches innovantes et riches en information émergent des communautés locales. Grâce à son soutien à des expériences « terrain » et à des projets concrets, Avenir d'enfants est en mesure d'apporter un éclairage pratique sur le développement des enfants et la mobilisation des communautés. L'analyse de l'information et des données recueillies de l'expérience, notamment par l'intermédiaire des plans d'action, constitue autant d'occasions d'apprentissages qui pourront être réinvestis par les partenaires.

S'APPROPRIER ET RÉINVESTIR LES APPRENTISSAGES

Différents savoirs et expériences présentant un fort potentiel d'impact émergent et continueront d'émerger du projet Avenir d'enfants jusqu'en 2019. Au cours des quatre prochaines années, l'organisation verra à outiller ses partenaires afin qu'ils s'approprient ces apprentissages, les valorisent et les réinvestissent pour augmenter la capacité d'agir ensemble en petite enfance.

LANCEMENT DE LA PLATEFORME WEB LE PARC

En décembre 2014, la première phase du **PARC** (Partage d'apprentissages et renforcement des capacités), une plateforme collaborative de partage d'apprentissages et de renforcement des capacités, était lancée. Cette plateforme a pour objectif de faciliter le partage et l'interaction entre les RLP. Muni d'un moteur de recherche, Le PARC donne actuellement accès à une carte du Québec qui illustre rapidement les communautés ayant choisi des facteurs de protection précis, et cible les partenaires impliqués. Une carte géographique situe également les endroits où les projets Voix des parents sont déployés.

Le PARC est un projet « vivant » et, au cours des mois à venir, la plateforme s'enrichira de fiches thématiques portant sur des thèmes qui touchent la mobilisation des communautés et le développement global des enfants de 0-5 ans. La plateforme mettra aussi en vitrine l'action des RLP et les projets qu'ils mènent en collaboration avec d'autres partenaires locaux, régionaux ou nationaux.

FORUMS TERRITORIAUX

En 2014-2015, **trois forums territoriaux** ayant pour objectif de mobiliser les partenaires et d'accroître leurs connaissances autour de thématiques précises ont été organisés.

1. En octobre 2014, l'équipe du territoire Centre a accueilli 93 participants à son forum durant lequel ont été abordés les thèmes suivants :

- l'importance d'agir dès la grossesse;
- la transition scolaire;
- les habiletés parentales.

2. En novembre 2014, le territoire de l'Est a accueilli 124 participants à son forum, sur le thème : joindre les familles vulnérables.

3. En décembre 2014, l'équipe de Montréal a accueilli 53 participants qui ont pu discuter et échanger sur :

- les suivis de la mise en œuvre d'un plan d'action écosystémique;
- la place de l'évaluation dans le cycle de planification.

L'équipe du territoire de l'Ouest a quant à elle privilégié de soutenir l'organisation d'événements régionaux sur son territoire. Il en sera question plus loin.

8 - Sondage de la Fondation Lucie et André Chagnon mené par Léger Recherche Stratégie Conseil.



LA RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE D'AGIR DÈS LA GROSSESSE ET TOUT AU LONG DE LA PETITE ENFANCE

Les premières années de vie sont des fenêtres d'opportunités exceptionnelles dans le développement des êtres humains. Les jeunes enfants sont naturellement disposés à faire plusieurs apprentissages utiles pour toute une vie. Agir très tôt aura des répercussions durables sur le développement de leurs habiletés de communication orale et écrite, leurs compétences cognitives, sociales, affectives et physiques de même que sur l'acquisition de saines habitudes de vie. Plus encore, chaque dollar investi dans des interventions de qualité durant la petite enfance permet des économies non négligeables plus tard, notamment dans les domaines de la santé, des services sociaux, de l'éducation, de la sécurité ou de la justice. L'importance d'agir dès la grossesse, portée par de nombreux acteurs des paliers local, régional et national, fait également son chemin dans la population. À preuve, en 2008, à peine le quart des Québécois estimait que la tranche d'âge 0-5 ans était importante dans la réussite éducative alors qu'en 2013, ils étaient tout près de la moitié⁸. Dans ce paysage, Avenir d'enfants contribue à appuyer l'importance d'agir tôt, bien sûr, mais aussi et surtout à appuyer l'importance de le faire ensemble afin de favoriser de façon optimale le développement global des enfants et soutenir leur cheminement vers l'école.

AGIR TÔT ET ENSEMBLE

Pour y arriver, Avenir d'enfants et ses partenaires ont, au cours de l'année, développé des outils destinés à faire connaître le projet collectif, les messages qu'il porte et ses réalisations. À cet effet, la page Facebook a diffusé au cours de la dernière année nombre d'activités, d'événements et de publications concernant les réalisations des partenaires.

Également, à l'automne 2015, une vidéo mettant en vedette un tout-petit qui fait son entrée à l'école accompagné « par toutes ces grandes personnes qui, soutenues par Avenir d'enfants, l'ont aidé à prendre un bon départ dans la vie » a été lancée et a été vue plus d'un millier de fois. Le même message a été repris dans le dépliant présentant les grandes lignes de la mission d'Avenir d'enfants et montrant une photo de classe au centre de laquelle figurent une petite fille et les personnes de sa communauté qui l'ont accompagnée, de sa naissance jusqu'à l'école.

En mars 2015 à Ottawa, la CSSSPNQL et Avenir d'enfants étaient au Congrès international sur la santé des enfants autochtones pour présenter l'affiche **Agir pour favoriser le développement dès la petite enfance**. L'objectif était de promouvoir l'entente entre les deux organisations qui vise le développement des jeunes enfants des Premières Nations et permet un accompagnement adapté aux besoins particuliers des communautés dans lesquelles ils vivent.



AGIR POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DÈS LA PETITE ENFANCE PARTENARIAT STRATÉGIQUE DANS LE MILIEU DES PREMIÈRES NATIONS

CENTRE DE RECHERCHE AVENIR D'ENFANTS | MAIRIE DE MONTRÉAL | COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR | AINA KIMMORIE (AVENIR D'ENFANTS) | PARTENAIRES IMPORTANTS : COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR | AINA KIMMORIE (AVENIR D'ENFANTS)

POURQUOI AGIR TÔT ?	PARTENARIAT ENTRE LA CSSSPNQ ET AVENIR D'ENFANTS (2012-2018)	PROCESSUS
<p>La petite enfance est une période exceptionnelle dans le développement humain</p> <p>Le cerveau des tout-petits se développe considérablement durant la petite enfance - plus de 1000 connexions neuronales se forment à la seconde entre 0 et 3 ans (Center on the Developing Child, 2007).</p> <p>Durant la petite enfance, les enfants réalisent des apprentissages fondamentaux pour leur développement, utiles jusqu'à l'âge adulte. Lorsque un cumul de difficultés est vécu très tôt dans la vie, ces fenêtres d'opportunité peuvent être perdues, ce qui peut affecter durablement le parcours (Phillips & Shonkoff, 2000).</p> <p>En 2012, un enfant québécois sur quatre est considéré comme vulnérable dans au moins un domaine de développement au moment de son entrée à l'école selon l'Étude québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (Sizemé et al., 2013).</p> <p>Cela est un risque pour le succès futur de leur scolarité (réussite scolaire (McCain & Musthafa, 1999)).</p> <p>La réussite scolaire est l'un des facteurs qui influencent la qualité de vie d'une personne, étant étroitement associée au bien-être physique et psychologique et à l'état de santé (Cutler & Lleras-Muney, 2006) à la stabilité d'emploi (Bart, 2004) et à l'implication citoyenne (Vishniac & Brown, 2005).</p>	<p>Entente relative aux Partenariats avec les nations autochtones - Volet Premières Nations</p> <p>La COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (CSSSPNQ) est une organisation à but non lucratif responsable d'appuyer les efforts des Premières Nations du Québec et du Labrador pour, entre autres, identifier et évaluer des programmes de santé et de services sociaux culturellement adaptés et pertinents.</p> <p>AVENIR D'ENFANTS a pour mission de contribuer, par le soutien à la mobilisation des communautés locales, au développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de parentalité afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.</p> <p>OBJECTIFS : Renforcement des capacités dans le développement de plans stratégiques et de plans d'action élaborés en concertation Soutien à l'émergence et à la consolidation d'une mobilisation locale dans les communautés, autour de la petite enfance Contribution aux pratiques d'interventions axées sur la prévention en petite enfance</p> <p>COMMENTAIRES : En offrant un accompagnement adapté au contexte et aux besoins particuliers de chacune des communautés des Premières Nations</p>	<p style="text-align: center;">PROCESSUS</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 30%;"> <p>ÉTAPE 1 : Développement de la demande de démarrage</p> <p style="text-align: center;">Soutien et accompagnement</p> <p>Informations aux communautés par les intervenants de la CSSSPNQ → Demande de démarrage → Signature de la lettre → Informations aux communautés par les intervenants de la CSSSPNQ → Demande de démarrage → Signature de la lettre</p> <p style="text-align: center;">Analyse et recommandations par la CSSSPNQ</p> <p>Confirmation par Avenir d'enfants → Déclassement par Avenir d'enfants</p> </div> <div style="width: 30%;"> <p>ÉTAPE 2 : Développement du plan stratégique et du plan d'action annuel</p> <p style="text-align: center;">Soutien et accompagnement</p> <p>Informations aux communautés par les intervenants de la CSSSPNQ → Demande de démarrage → Signature de la lettre → Informations aux communautés par les intervenants de la CSSSPNQ → Demande de démarrage → Signature de la lettre</p> <p style="text-align: center;">Analyse et recommandations par la CSSSPNQ</p> <p>Confirmation par Avenir d'enfants → Déclassement par Avenir d'enfants</p> </div> <div style="width: 30%;"> <p>ÉTAPES 3 et 4 : Mise en œuvre du projet / Développement des plans d'action 1 et 2</p> <p style="text-align: center;">Soutien et accompagnement</p> <p>Informations aux communautés par les intervenants de la CSSSPNQ → Demande de démarrage → Signature de la lettre → Informations aux communautés par les intervenants de la CSSSPNQ → Demande de démarrage → Signature de la lettre</p> <p style="text-align: center;">Analyse et recommandations par la CSSSPNQ</p> <p>Confirmation par Avenir d'enfants → Déclassement par Avenir d'enfants</p> </div> </div> <p style="text-align: center; font-size: small;"> ● Approbation ● En analyse ● Refus ➔ Les communautés ■ CSSSPNQ ■ Avenir d'enfants </p>
<p style="text-align: center;">RÉSULTATS</p> <ul style="list-style-type: none"> 5 communautés sont accompagnées en vue d'un nouveau projet 8 communautés sont soutenues dans le cadre d'une demande de démarrage 6 communautés sont soutenues avec un plan stratégique et un plan d'action 3 agents d'accompagnement à temps plein pour soutenir les communautés dans leur projet 	<p>L'accompagnement est considéré comme approprié par les communautés des Premières Nations, car il est offert par des employés de la CSSSPNQ qui s'appuient aux différents contextes, priorités et besoins locaux.</p> <p>Dans certains milieux, le projet est perçu comme un levier permettant de développer ou de consolider les services en petite enfance.</p> <p>La mise en place d'une table de concertation en petite enfance peut amener les acteurs à constater les bénéfices liés au travail de collaboration et éventuellement à aller plus loin en proposant une politique enfance-famille.</p>	<p style="text-align: center;">DÉFIS RÉCURRENTS OBSERVÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> Le contexte local parfois difficile (par exemple : conflits internes) La résistance de certains acteurs au travail de partenariat (centralisation du pouvoir) La proximité qui lie les acteurs entre eux

Contact: info@naissancesenfants.org



VISITE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

En octobre 2014, afin de souligner la moitié du mandat d'Avenir d'enfants, la directrice générale a commencé une série de visites des régions du Québec qui se poursuivra en 2015-2016. Accompagnée par le directeur du territoire et l'agent régional, elle a rencontré les partenaires régionaux et échangé avec ces derniers sur différents sujets, dont les orientations stratégiques qui guideront l'action d'Avenir d'enfants jusqu'en 2019 et le développement global des enfants de leur région. Les régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, une partie de la Montérégie et Lanaudière ont été visitées.

Ces visites ont permis de mettre en lumière les réalisations des partenaires régionaux et locaux et de diffuser des messages sur l'importance d'agir dès la grossesse, d'agir ensemble et d'agir durablement dans les médias des régions visitées, qui se sont montrés très réceptifs. Des entrevues ont été accordées à des stations de télévision, à des stations de radio de même qu'à des journalistes de la presse écrite. Les hebdomadaires régionaux ont publié des articles sur l'action d'Avenir d'enfants et de ses partenaires. Un communiqué de presse, diffusé par Avenir d'enfants avant chacune des visites, a aussi été repris par divers médias.



Entrevue accordée dans le cadre de l'Événement régional en petite enfance - Côte-Nord (octobre 2014). Émission « La Vie chez nous », TVA Est du Québec.

PLATEFORMES ÉLECTRONIQUES ET INFOLETTRE

Les messages portés par Avenir d'enfants sont aussi véhiculés par son [site web](#), ses comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) et l'[Infolettre](#). Tous ont pour objectif de communiquer des informations sur les divers aspects du projet collectif, de rapprocher les partenaires et de faire rayonner les réalisations de ces derniers.

WEBINAIRES

Afin de renforcer les capacités de communication des partenaires, l'organisation a proposé en septembre 2014 un [webinaire](#) sur l'utilisation optimale de Facebook par les organismes communautaires. Plus de 80 groupes de partout au Québec y ont assisté. Ce webinaire est maintenant accessible à tous sur le site Internet, et avait été visionné 288 fois au 31 mars 2015.

Puis, en mars 2015, Avenir d'enfants a proposé aux coordonnateurs et aux membres des RLP un webinaire animé par la Fondation pour l'alphabétisation qui avait pour sujet l'intervention auprès des parents ayant un faible niveau de littératie. Près de 100 groupes de partout au Québec y ont assisté. Le webinaire, aussi accessible sur le site Internet, avait été visionné 287 fois au 31 mars 2015.



Webinaire sur l'intervention auprès des parents ayant un faible niveau de littératie animé par Diane Mockle de la Fondation pour l'alphabétisation (mars 2015).

COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

Riche de ses partenariats, Avenir d'enfants participe aux travaux de plusieurs comités composés de représentants d'organismes, d'universités et de ministères. Les rencontres de ces comités sont autant d'occasions de partage d'information et de riches collaborations.

À titre d'exemple :

Gazelle et Potiron

Avenir d'enfants participe au comité de pilotage de la stratégie d'implantation de [Gazelle et Potiron](#). Sous la responsabilité du ministère de la Famille, ce comité soutient l'appropriation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la stratégie d'implantation de ce cadre de référence qui vise à créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance. Le comité favorise également la mobilisation régionale des acteurs de soutien autour du projet et agit à titre de comité de suivi pour le projet Petite enfance, Grande forme, porté par l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ). Outre les représentants d'Avenir d'enfants et du ministère de la Famille, le comité comprend aussi des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'AQCPÉ et de Québec en Forme.

Campagne sociétale Naître et grandir – Publicités et Croque-livres

La **campagne** Apprendre à vivre avec les autres, ça commence tôt, lancée en novembre 2014 et qui traite des habiletés sociales, a été élaborée notamment à partir de la consultation d'experts, dont trois représentants d'Avenir d'enfants, et de l'analyse des plans d'action soumis par les RLP. Les **Croque-livres** quant à eux forment un réseau de boîtes de partage et d'échange de livres qui s'adressent en priorité aux enfants âgés de 0 à 12 ans et à leurs familles. Ils visent à promouvoir la lecture auprès des jeunes enfants. Cent cinquante des Croque-livres qui sont déployés à travers toutes les régions du Québec l'ont été auprès des RLP soutenus par Avenir d'enfants.

18^{es} Journées annuelles de santé publique

Avenir d'enfants, membre du comité scientifique multidisciplinaire dirigé par l'Institut national de santé publique du Québec, a participé à la tenue de la conférence **Se mobiliser et agir pour le développement des jeunes enfants: inspirations d'ici et d'ailleurs**, dans le cadre des 18^{es} Journées annuelles de santé publique. Deux cents participants, dont plusieurs partenaires d'Avenir d'enfants, y ont pris part. Cette journée a été l'occasion de partager les stratégies de mobilisation d'ici, de l'Australie, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta en plus de nommer les défis liés à la mobilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux autour des enfants de 0-5 ans. Elle proposait également d'explorer des pratiques de mobilisation et d'intervention autour du développement global des jeunes enfants.

Comité d'accompagnement du Portail d'information prénatale

Avenir d'enfants siège au Comité d'accompagnement du **Portail d'information prénatale** de l'Institut national de santé publique du Québec. Composé de professionnels œuvrant en périnatalité, ce comité a le mandat de soutenir l'Institut dans l'élaboration d'un outil d'évaluation de la satisfaction des utilisateurs du Portail ainsi que dans la détermination des besoins de formation.

« Les efforts du regroupement de partenaires Vallée-de-la-Gatineau en Santé, avec l'aide d'Avenir d'enfants et de ses agents, ont d'ailleurs fait l'objet de la conférence **Stratégies de mobilisation : l'exemple de deux régions du Québec**, lors des Journées annuelles de santé publique, en novembre 2014. Le regroupement fut invité à présenter ses stratégies de mobilisation à la suite du dévoilement des données de l'EQDEM lors des Rendez-vous locaux organisés dans la région⁹. »

Jade Lemay-Gauthier, directrice du regroupement de partenaires Vallée-de-la-Gatineau en Santé



⁹ -Tiré d'une lettre déposée en appui à Avenir d'enfants lors de son passage devant la Commission des relations avec les citoyens (février 2015).

Avenir d'enfants éveille la curiosité à l'étranger

En 2014-2015, Avenir d'enfants a accueilli des organisations de différents pays qui avaient demandé à connaître davantage le projet collectif. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger sur les différentes façons d'aborder les enjeux spécifiques à la petite enfance. Des rencontres ont eu lieu avec des délégués de la France, de la Nouvelle-Zélande, de la Belgique et de l'Australie.

10 - Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants.



LA DIFFICULTÉ DE JOINDRE LES ENFANTS ET LES PARENTS EN SITUATION DE PAUVRETÉ

Plusieurs facteurs peuvent avoir un effet déterminant sur le développement des enfants. Certains d'entre eux augmentent le risque qu'un enfant rencontre des difficultés sur le plan de sa santé et de son bien-être. Parmi les plus connus, on retrouve notamment la faible scolarité des parents, un faible revenu, des services éducatifs de faible qualité, etc. Intervenir en milieu défavorisé est nécessaire pour favoriser l'égalité des chances le plus tôt possible dans la vie des enfants, c'est pourquoi il s'agit du cœur de la mission d'Avenir d'enfants.

Afin de s'assurer que le financement des plans d'action des RLP vise les familles défavorisées de manière plus spécifique, l'organisation tient compte de différents critères :

- Le nombre d'enfants de 0 à 5 ans (incluant les femmes enceintes).
- L'étalement géographique des familles : l'étalement géographique complexifie l'accès aux services ainsi que la dispensation de ceux-ci à domicile.
- La diversité culturelle : riche sur le plan de l'apport sociétal (alimentation, loisirs, arts, etc.), cette diversité peut cacher son lot de complexité dû aux coutumes, à la langue, aux éventuels replis communautaires, aux croyances, etc., qui peuvent par exemple ajouter à la fragilité de la situation des enfants et des familles ou à la difficulté de les joindre.
- La monoparentalité : cette réalité familiale touche 16,6 % des familles québécoises (ISQ, 2013) et repose principalement sur les épaules des mères. La monoparentalité amène notamment des défis logistiques, économiques et sociaux.

En 2014-2015, sur l'ensemble des plans d'action déposés par les RLP :

- 69 % ciblaient spécifiquement les familles défavorisées (7 % de plus qu'en 2013-2014);
- 49 % ciblaient les familles monoparentales (17 % de plus);
- 37 % ciblaient des familles vivant en contexte rural (13 % de plus);
- 31 % ciblaient des familles issues de l'immigration (8 % de plus).

Parmi ces actions, plusieurs pouvaient viser plus d'un type de famille.

La défavorisation peut être repérée à l'aide de deux indices complémentaires : l'indice du seuil de faible revenu (SFR)¹¹ et l'indice de milieu socioéconomique (IMSE)¹². Ceux-ci permettent de cibler les secteurs les plus défavorisés au cœur desquels la mission d'Avenir d'enfants prend tout son sens. Certaines de ces communautés ne sont pas encore accompagnées par Avenir d'enfants, mais elles ont été invitées à déposer une demande de soutien financier dans le cadre d'une dernière planification triennale 2016-2019.

S'ADAPTER POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Tous les RLP soutenus par Avenir d'enfants déploient des actions pour joindre les familles vivant en situation de pauvreté. Pour y parvenir, ils doivent cependant adapter leur façon de faire et ainsi contrer les difficultés qui entravent la participation des enfants et des parents aux activités et services qu'ils proposent. L'isolement, les moyens de transport déficients, la crainte du contexte institutionnel, les barrières linguistiques, l'intégration laborieuse à la société d'accueil, la faible scolarisation des mères, etc. comptent parmi les obstacles possibles. C'est pourquoi Avenir d'enfants adopte différents moyens pour soutenir le renforcement des compétences des communautés locales dans leur capacité à joindre les familles vivant en situation de défavorisation.

Par ailleurs, la mobilisation en contexte de pauvreté touche particulièrement certains quartiers de Montréal où il y a une forte concentration de communautés culturelles, souvent allophones. À l'instar de Parc-Extension, ces quartiers affichent un haut taux de défavorisation. Durant la dernière année, les intervenants de Parc-Extension ont investi temps et efforts pour former un premier regroupement local de partenaires et déposer une première planification écosystémique qui bénéficiera aux familles de ce quartier très densément peuplé, où plus des trois quarts de la population parlent une autre langue maternelle que le français ou l'anglais.

DES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR DES INSTANCES RÉGIONALES

Comme évoqué précédemment dans le rapport, plusieurs rencontres ont été organisées par des instances régionales soutenues par Avenir d'enfants au cours de la dernière année. Parmi celles-ci, certaines traitaient de la mobilisation en contexte de pauvreté.

En octobre 2014, à Sept-Îles, l'événement régional en petite enfance organisé par le comité régional intersectoriel en petite enfance avait, entre autres, l'objectif de favoriser le réseautage des 115 intervenants participants autour de thèmes liés à la famille, aux enfants et à la pauvreté¹³.

« Je peux témoigner de l'apport des intervenants et de l'équipe d'animation d'Avenir d'enfants au Saguenay-Lac-Saint-Jean en partenariat avec le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS). Plusieurs activités de mobilisation régionale et locale ont eu lieu visant le transfert de connaissances vers les milieux de pratique pour favoriser les interventions précoces auprès des enfants et des familles aux prises avec des difficultés de toutes sortes. Avenir d'enfants a changé notre façon d'agir en permettant l'ajout de compétences dans les milieux scolaires et communautaires¹⁴. »

Michel Perron, Ph. D., titulaire de la Chaire VISAJ

11 -Le SFR est une limite de revenu en deçà de laquelle une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu au paiement de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement pour une famille moyenne.

12 -L'IMSE est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, lesquelles ressortent comme les variables explicatives les plus fortes de l'échec scolaire.

13 -Tiré d'une lettre déposée en appui à Avenir d'enfants lors de son passage devant la Commission des relations avec les citoyens (février 2015).

14 -Ces ateliers ont notamment été animés par la Direction régionale de santé publique de la Côte-Nord, le ministère de la Famille, l'Institut national de santé publique du Québec, et les RLP de la Côte-Nord.

En février 2015, à Saint-Liguori dans Lanaudière, dans le cadre du colloque Agir tôt, Agir pour eux, Agir ensemble, organisé par l'instance régionale Envolée 0-5 ans, les 180 participants ont été sensibilisés au soutien parental en contexte de défavorisation par l'intermédiaire de quatre ateliers ayant pour thème Agir pour eux – Un meilleur soutien aux parents pour le bien-être des enfants¹⁵.

À Laval en février 2015, la journée régionale Laval pour ses enfants a donné l'occasion aux 150 participants de réfléchir et d'échanger sur les enjeux régionaux et locaux liés aux conditions de réussite des tout-petits et de discuter de nouvelles pratiques et actions, notamment celles à mettre de l'avant pour joindre les enfants et les familles défavorisées¹⁶.

OUTILLER LES INTERVENANTS EN FAVEUR DES FAMILLES DÉFAVORISÉES

Avenir d'enfants soutient aussi des projets en partenariat qui visent à mieux outiller les intervenants dans le but de contrer les effets de la pauvreté sur le développement des jeunes enfants. À titre d'exemple, voici quatre projets financés :

Constellation : en action pour les familles isolées

Plusieurs communautés locales de l'île de Montréal ont développé des pratiques qui ont fait leurs preuves pour joindre les familles isolées (notamment par la défavorisation économique, humaine, sociale, la stigmatisation, la discrimination, le cumul des facteurs d'exclusion). Le projet Constellation : en action pour les familles isolées a pour objectif de recenser et d'examiner ces pratiques, de les faire connaître et d'en tirer profit au bénéfice de l'ensemble des acteurs montréalais œuvrant auprès de la petite enfance.



VOIX DES PARTENAIRES :



« Nous voulons joindre les familles isolées. Le partage des expériences montréalaises nous permet de renforcer notre capacité à le faire. C'est l'ensemble des gestes que nous posons au quotidien qui nous permet d'entrer en contact avec les familles, de créer un lien de confiance et de développer un sentiment d'appartenance de ces dernières à la communauté. »

L'Instance régionale Horizon 0-5 ans

15 - Ces ateliers ont notamment été animés par le Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière et le Comité de ressources pour les jeunes familles.

16 - Ces ateliers ont notamment été animés par des parents, la Commission scolaire de Laval, la Direction de santé publique de Laval, l'Université du Québec à Montréal et Carrefour action municipale et famille.

Le projet Halte-garderie du cœur... pour toujours!

Les éducateurs à la petite enfance sont généralement peu outillés pour répondre aux besoins de la clientèle des centres de la petite enfance aux prises avec des problématiques particulières (défavorisation, négligence, retards de développement, troubles du spectre de l'autisme). Le projet Halte-garderie du cœur... pour toujours!, piloté par le Cégep de Saint-Hyacinthe en étroite collaboration avec le Centre jeunesse de la Montérégie, a pour but de mieux outiller les futurs éducateurs et d'en observer le résultat immédiat sur des enfants fréquentant la halte-garderie ainsi que sur leurs parents.



VOIX DES PARTENAIRES :



« En faisant connaître les haltes-garderies du cœur dans les cégeps qui forment les éducatrices et les éducateurs et auprès des intervenants des centres jeunesse et des maisons de la famille, nous souhaitons que les enfants vivant avec des problématiques particulières puissent développer leur estime de soi, leur sentiment de sécurité et combler leur retard de développement. »

Le [Département de techniques de l'éducation à l'enfance](#), Cégep de Saint-Hyacinthe

Je grandis en halte-garderie

Les haltes-garderies sont fréquentées par quelque 45 000 enfants chaque année, dont plusieurs sont issus de familles vivant en situation de pauvreté. L'Association des haltes-garderies communautaires du Québec mène le projet Je grandis en halte-garderie qui vise à bonifier la pratique des éducatrices qui côtoient les enfants de ces familles en offrant des formations sur mesure portant sur les habiletés sociales, le développement du langage, les enfants à défis particuliers ainsi que la collaboration avec les parents.



VOIX DES PARTENAIRES :



« Pour faciliter la participation des parents aux activités proposées (ateliers parents-enfants, cuisines collectives, loisirs familiaux, soutien professionnel, groupes d'entraide, mobilisation citoyenne, etc.) nous avons mis en place un service de halte-garderie mobile qui s'opère directement aux différents endroits où ont lieu les activités. Depuis l'été 2014, cinq haltes-garderies sont en fonction et accueillent les enfants des parents inscrits aux activités. Soulignons également que ces haltes-garderies sont offertes gratuitement en tout temps. Notre concept comble un besoin évident, ce qui amène différentes organisations du milieu à reprendre le système que nous avons mis en place et ainsi pérenniser ce type de service dans une grande majorité des municipalités de la MRC Maria-Chapdelaine.»

Le [regroupement de partenaires La vie d'enfants 0-5 ans](#), MRC Maria-Chapdelaine, Saguenay-Lac-Saint-Jean

1000 jours pour savourer la vie

Un enfant sur cinq au Québec naît dans une famille qui vit sous le seuil de faible revenu. La Fondation OLO mène le projet 1000 jours pour savourer la vie soutenue par Avenir d'enfants et Québec en Forme. Mille jours, c'est la période de la grossesse et des deux premières années de vie de l'enfant. L'acquisition de saines habitudes alimentaires en très bas âge permet leur ancrage dans les comportements à plus long terme et est garant d'une meilleure santé. Le projet a été conçu avec l'objectif d'outiller non seulement les familles, mais aussi les intervenantes du réseau de la santé ainsi que les partenaires travaillant en petite enfance dans les différentes communautés du Québec.



VOIX DES PARTENAIRES :



« Nous voulons outiller et accompagner les parents dans le développement de saines habitudes alimentaires avec des objets et des ressources adaptés à leur réalité. Nous voulons aussi miser sur le pouvoir des mères et des pères pour induire des changements durables dans les comportements alimentaires de la famille, cela en valorisant les habiletés parentales et en renforçant l'estime et la confiance en soi des futurs et nouveaux parents. Aussi, l'arrimage avec quatre RLP pilotes nous guide dans nos approches et nous permettra de joindre davantage les familles vivant sous le seuil de faible revenu.»

La Fondation OLO



ARRIMAGES ENTRE LES TROIS FONDS

Durant la dernière année, les collaborations avec plusieurs instances et partenaires se sont poursuivies, comme l'ont démontré les sections précédentes. Ce fut aussi le cas avec les deux autres fonds créés par le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon : Québec en Forme¹⁷ et Réunir Réussir¹⁸.

En 2014-2015, les trois fonds ont continué de répondre aux demandes de leurs partenaires et ont accompagné, dans des expérimentations dites d'arrimages, des démarches de planification stratégique ou d'évaluation.

	AVENIR D'ENFANTS ET QUÉBEC EN FORME	AVENIR D'ENFANTS, QUÉBEC EN FORME ET RÉUNIR RÉUSSIR
PLANIFICATION STRATÉGIQUE 0-5 ANS	<ul style="list-style-type: none"> Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau (Outaouais) 	
PLANIFICATION STRATÉGIQUE 0-17 ANS	<ul style="list-style-type: none"> M'Îles lieux en forme (Laval) Forme ta vie (Laval) Regroupement Québec en Forme de Rouyn-Noranda (Abitibi-Témiscamingue) Énergie Famille (Abitibi-Témiscamingue) D'Autray en Forme (Lanaudière) Action Montcalm (Laurentides) 	<ul style="list-style-type: none"> Comité Rocher-Percé actif et en santé (Gaspésie)
PLANIFICATION STRATÉGIQUE 0-100 ANS		<ul style="list-style-type: none"> Les Îles en forme et en santé (Îles-de-la-Madeleine)
PLANIFICATION STRATÉGIQUE 0-20 ANS AUTOCHTONES	<ul style="list-style-type: none"> Auassatsh – Comité santé des jeunes (Mashteuiatsh, Lac-Saint-Jean) – En collaboration avec la CSSSPNQL 	
PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE QUARTIER ÉVALUATIONS ARRIMÉES	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Michel (Montréal) 	<ul style="list-style-type: none"> Côte-Nord (en cours) Gaspésie–Les-îles-de-la-Madeleine (accompagné mais non encore réalisé) Bas-Saint-Laurent (accompagné mais non encore réalisé)

17 - Québec en Forme vise à ce que les jeunes Québécois aient une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, deux habitudes de vie reconnues par les communautés locales et par toute la société comme des éléments essentiels à leur plein développement et à leur réussite éducative.

18 - Réunir Réussir vise à ce que les acteurs travaillent ensemble et efficacement afin d'augmenter de manière significative et durable le nombre de jeunes diplômés dans chaque région.

Quoiqu'exigeantes compte tenu des visions respectives de chacun, ces expérimentations permettent une lecture plus large des besoins des milieux dans une perspective de continuum des services, de partage de nombreuses ressources existantes, mais souvent méconnues et d'établissement de priorités ciblant, selon le cas, des clientèles de 0-5 ans, 0-17 ans ou 0-20 ans. Les représentants des trois fonds se sont rencontrés régulièrement durant toute l'année pour exercer un suivi harmonisé des démarches en cours et ajuster au besoin l'accompagnement qu'ils offrent. Les expériences se déroulent dans des regroupements et des régions en soutien à une planification conjointe pour un dépôt en avril 2015 ou en soutien à la mise en œuvre de plans d'action pour les planifications déposées en avril 2014.



ANNEXE I : TABLEAUX DES OCTROIS FINANCIERS

REGROUPEMENTS LOCAUX DE PARTENAIRES

Note : Les sommes octroyées par le conseil d'administration aux RLP varient d'une période d'une année à trois ans.

TERRITOIRE	REGROUPEMENTS LOCAUX DE PARTENAIRES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2015*
Centre	Beauharnois-Salaberry		1 038 374 \$
Centre	Bécancour	30 818 \$	392 881 \$
Centre	Coaticook	18 318 \$	502 776 \$
Centre	Cowansville		1 099 875 \$
Centre	Des Chenaux	262 539 \$	396 043 \$
Centre	Farnam		659 077 \$
Centre	Kahnawake		53 120 \$
Centre	Longueuil	220 000 \$	946 447 \$
Centre	Magog	719 397 \$	1 504 833 \$
Centre	Maskinongé		55 088 \$
Centre	Mékinac		279 248 \$
Centre	Saint-Hubert	202 708 \$	632 866 \$
Centre	Shawinigan		587 210 \$
Centre	Sherbrooke Est	682 443 \$	1 281 599 \$
Centre	Val Saint-François		688 386 \$
Centre	Waterloo		967 787 \$
Centre	Haute-Yamaska/Granby		1 110 420 \$
Centre	Haut-Saint-François		572 904 \$
Centre	Haut-Saint-Laurent	698 223 \$	1 371 077 \$
Centre	MRC Arthabaska et MRC de l'Érable	252 795 \$	681 868 \$
Centre	MRC Coeur de la Montérégie (Rouville)	487 695 \$	793 178 \$
Centre	MRC d'Acton	106 803 \$	329 737 \$
Centre	MRC des Maskoutains	5 000 \$	447 843 \$
Centre	MRC des Sources	565 206 \$	1 358 151 \$
Centre	MRC du Granit	5 000 \$	448 643 \$
Centre	MRC Haut-Richelieu	655 842 \$	685 842 \$
Centre	MRC Jardins de Napierville	106 952 \$	233 343 \$
Centre	MRC Marguerite-d'Youville et Boucherville	377 768 \$	407 768 \$
Centre	MRC Nicolet-Yamaska		506 389 \$
Centre	MRC Pierre de Saurel		1 610 166 \$

Centre	MRC Roussillon / Table PE Kateri et Chateauguay		614 711 \$
Centre	Trois-Rivières	5 000 \$	468 252 \$
Centre	Vallée-du-Richelieu	5 000 \$	486 255 \$
Centre	Vaudreuil-Soulanges		463 467 \$
Est	Avignon - Bonaventure		860 643 \$
Est	Basse Côte-Nord	91 253 \$	124 728 \$
Est	Beauport		416 292 \$
Est	Bellechasse	409 452 \$	670 272 \$
Est	Charlevoix		387 323 \$
Est	Jonquière		448 033 \$
Est	Kamouraska	348 099 \$	542 579 \$
Est	Les Basques	400 173 \$	554 947 \$
Est	Lévis	158 975 \$	445 389 \$
Est	Limoilou	550 734 \$	1 179 332 \$
Est	Lotbinière	459 138 \$	489 138 \$
Est	Manicouagan		316 228 \$
Est	Mashteuiatsh		74 864 \$
Est	Matane	539 448 \$	987 145 \$
Est	Matapédia	350 169 \$	738 317 \$
Est	Minganie	115 327 \$	394 352 \$
Est	Mitis		571 215 \$
Est	Pessamit		15 511 \$
Est	Port-Cartier	5 000 \$	302 893 \$
Est	Côte de Beaupré	25 892 \$	25 892 \$
Est	Agglomération Îles-de-la-Madeleine	401 352 \$	597 070 \$
Est	Basse-Ville (St-Roch/St-Sauveur)	691 350 \$	1 083 327 \$
Est	Caniapiscau	30 000 \$	30 000 \$
Est	Côte-de-Gaspé		339 257 \$
Est	Haute-Côte-Nord	5 000 \$	368 866 \$
Est	Haute-Ville	72 847 \$	203 058 \$
Est	Les Etchemins	166 136 \$	380 989 \$
Est	Maria-Chapdelaine	484 518 \$	760 357 \$
Est	Montmagny-L'Islet	762 561 \$	1 164 539 \$
Est	MRC de Portneuf	5 000 \$	462 507 \$
Est	MRC de Rivière-du-Loup	79 266 \$	244 140 \$
Est	MRC des Appalaches	191 195 \$	503 350 \$
Est	MRC Domaine-du-Roy		710 420 \$
Est	MRC Haute-Gaspésie		323 387 \$

Est	MRC Lac-Saint-Jean Est	150 059 \$	369 510 \$
Est	MRC Robert-Cliche et Beauce-Sartigan	599 322 \$	882 939 \$
Est	Nouvelle-Beauce	5 000 \$	330 623 \$
Est	Quartier Duberger-Les Saules	160 815 \$	443 178 \$
Est	Rimouski	354 726 \$	698 486 \$
Est	Secteur Chicoutimi	129 090 \$	311 357 \$
Est	Secteur La Baie/Bas Saguenay Sud	5 000 \$	413 493 \$
Est	Sept-Îles	5 000 \$	272 822 \$
Est	Ste-Foy / secteur Ouest	352 332 \$	487 642 \$
Est	Témiscouata		1 081 476 \$
Est	Le Rocher-Percé	409 116 \$	611 068 \$
Montréal	Ahuntsic		1 313 839 \$
Montréal	Anjou		1 157 010 \$
Montréal	Bordeaux Cartieville	345 960 \$	1 034 123 \$
Montréal	Cavendish		480 957 \$
Montréal	Hochelaga-Maisonneuve	193 703 \$	801 289 \$
Montréal	Lac Saint-Louis		266 881 \$
Montréal	Lachine		306 124 \$
Montréal	Lasalle	152 856 \$	403 939 \$
Montréal	Mercier Est	859 494 \$	1 711 154 \$
Montréal	Parc Extension		30 000 \$
Montréal	Peter McGill	503 058 \$	533 058 \$
Montréal	Pierrefonds-Roxboro		1 197 170 \$
Montréal	Rosemont		597 595 \$
Montréal	Saint-Laurent	348 254 \$	1 284 505 \$
Montréal	Villeray	137 008 \$	371 601 \$
Montréal	Faubourg - Centre-Sud	626 616 \$	656 616 \$
Montréal	Mercier-Ouest		971 135 \$
Montréal	Montréal-Nord		20 000 \$
Montréal	Petite-Patrie		862 072 \$
Montréal	Pointe-de-l'île	825 339 \$	1 639 479 \$
Montréal	Rivière-des-Prairies		1 322 103 \$
Montréal	Saint-Michel	667 287 \$	1 572 163 \$
Montréal	St-Henri-Petite-Bourgogne		1 601 299 \$
Montréal	St-Léonard	165 761 \$	501 523 \$
Montréal	Ville-Émard - Côte Saint-Luc	30 000 \$	30 000 \$
Ouest	Aylmer	488 313 \$	755 606 \$
Ouest	Chomedey		761 641 \$

Ouest	Hull en santé		366 027 \$
Ouest	LaChute		1 066 178 \$
Ouest	Matawinie	211 549 \$	556 484 \$
Ouest	Mirabel		274 522 \$
Ouest	Mont-Laurier Rivière-Rouge		1 001 482 \$
Ouest	Rouyn-Noranda	867 806 \$	1 115 835 \$
Ouest	Vallée de Gatineau		1 191 462 \$
Ouest	Est de Laval	188 580 \$	571 400 \$
Ouest	Coeur des Vallées	161 552 \$	412 967 \$
Ouest	Collines en forme	451 695 \$	703 707 \$
Ouest	Deux-Montagnes		1 085 599 \$
Ouest	Gatineau - GESTE (Promenades)		1 294 532 \$
Ouest	Joliette	140 730 \$	321 732 \$
Ouest	Laval-des-rapides - Marigot		493 681 \$
Ouest	MRC Abitibi	166 762 \$	402 493 \$
Ouest	MRC Abitibi Ouest	652 408 \$	804 977 \$
Ouest	MRC d'Autray	366 720 \$	494 322 \$
Ouest	MRC de Témiscamingue	708 046 \$	1 011 120 \$
Ouest	MRC des Laurentides		1 030 130 \$
Ouest	MRC L'Assomption	30 000 \$	30 000 \$
Ouest	MRC Montcalm (St-Lin)	351 777 \$	960 371 \$
Ouest	MRC Pontiac	201 788 \$	617 202 \$
Ouest	Ouest de Laval	459 011 \$	852 873 \$
Ouest	Pays-d'en-Haut		1 006 425 \$
Ouest	Pikogan		72 830 \$
Ouest	Sainte-Rose-Fabreville	396 348 \$	639 900 \$
Ouest	St-Jérôme		844 762 \$
Ouest	Thérèse-de-Blainville	87 819 \$	339 004 \$
Ouest	Vallée-de-l'Or	1 017 672 \$	1 505 956 \$
Ouest	Vimont	30 000 \$	30 000 \$
Ouest	Gatineau - Secteur Est - Vieux Gatienu	432 965 \$	462 965 \$
Ouest	Les Moulins (La Plaine)		169 458 \$
TOTAL		26 689 728 \$	91 198 509 \$

*Le cumul des octrois 2009-2015 n'inclut pas les transferts d'actifs entre la Fondation Lucie et André Chagnon et Avenir d'enfants. Aux décisions d'octroi du conseil d'administration d'Avenir d'enfants, des subventions décidées antérieurement par le conseil de la Fondation ont été assumées en partie par Avenir d'enfants en fonction d'une entente de transfert d'actifs, incluant les engagements contractuels de subventions liées à la création d'Avenir d'enfants.

TERRITOIRE	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2015*
Centre	5 909 506 \$	24 666 277 \$
Est	8 513 345 \$	22 618 954 \$
Montréal	4 855 336 \$	20 665 635 \$
Ouest	7 411 541 \$	23 247 643 \$
TOTAL	26 689 728 \$	91 198 509 \$

*Depuis 2009 il y a eu 139 regroupements différents qui ont fait l'objet d'un octroi par Avenir d'enfants dont 131 sont soutenus financièrement au 31 mars 2015

PARTENARIATS AVEC LES NATIONS AUTOCHTONES

PARTENARIATS AVEC LES NATIONS AUTOCHTONES	PROJETS	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2015*
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD)	Projets en milieu urbain (Abinodjic)		494 433 \$
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)	Projets spéciaux (PVAC*, Forum des Premières Nations 2013, Renforcement des capacités)	42 240 \$	466 445 \$
	Frais de fonctionnement	589 600 \$	1 370 120 \$
	Budget de démarrage	100 000 \$	400 000 \$
	Budget pour les plans d'action	1 170 357 \$	1 406 921 \$
Northern Village of Kuujjuarapik	Inuits - Illaginit		1 061 445 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)	Projets en milieu urbain (NINAN)	400 000 \$	400 000 \$
TOTAL		2 302 197 \$	5 599 364 \$

* PVAC: Prévention de la violence et des agressions dans les communautés.

PROJETS EN PARTENARIATS ET INNOVATION (Projets en cours)

PROMOTEUR	NOM DU PROJET	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2015*
ACJQ (Association des centres jeunesse du Québec)	Ma famille ma communauté		1 505 528 \$
Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCO)	Je grandis en halte-garderie (Phase 2)		492 990 \$
Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ)	Petite enfance, Grande importance	2 328 015 \$	2 328 015 \$
Cégep de Saint-Hyacinthe	Halte-garderie du coeur... pour toujours		1 156 958 \$
Cégep Saint-Jérôme	Jeux d'enfants		2 750 000 \$
Fondation du Dr Julien	Acquisition et transfert de connaissances en pédiatrie sociale en communauté		1 870 000 \$
Fondation OLO	1002 jours pour savourer la vie		3 030 000 \$
FQOCF (Fédération québécoise des organismes communautaires)	Agora		4 569 780 \$
La Maison Bleue	Un modèle innovateur en périnatalité sociale		519 870 \$
Le Réseaux des centres de ressources périnatales	Victoires		150 000 \$
Premier Pas Champlain/ Home Start Champlain	L'amélioration de l'accès aux services en développement du langage et en orthophonie dans l'ensemble des territoires de CSSS de la Montérégie (Phase1)	250 000 \$	270 000 \$
Regroupement des centres de la petite enfance de l'Île de Montréal (RCPEIM)/ Horizon 05	Constellation: en action pour les familles isolées	220 051 \$	534 641 \$
Université Laval	Portés sur la qualité Nourrissons et tout-petits 0-30mois		357 185 \$
Université du Québec en Outaouais (UQO)	Initiatives Amis des Pères		2 594 649 \$
TOTAL	14	2 798 066 \$	22 129 616 \$

Projets terminés

PROMOTEUR	NOM DU PROJET	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2015*
Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)	Formations d'appropriation d'un programme éducatif		272 800 \$
Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ)	Fonction qualité au sein de l'AQCPÉ		2 641 641 \$
Carrefour action municipale et famille (CAMF)	Municipalité amie des enfants		135 000 \$
Centre de santé et de services sociaux de la Montagne	Jouer et se raconter... (ERIT)		13 722 \$
Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP)	Une meilleure connaissance de l'expérience préscolaire des enfants montréalais et de la réalité de leurs parents, une nécessité pour mieux agir		197 000 \$
Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)	Guide Mieux Vivre 2-5 ans		53 400 \$
Université de Montréal	Initiatives AIDES		448 705 \$
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)	Carrefour national en éducation à la petite enfance		19 102 \$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)	Portés par la qualité (Phase 2-3)		148 825 \$
Ville de Montréal	Projet d'animation en ÉLÉ		20 000 \$
Vivre Saint-Michel en santé	Vivre St-Michel en santé		65 000 \$
TOTAL	11	- \$	4 015 195 \$

Au 31 mars 2015 et cela depuis sa création, Avenir d'enfants a soutenu 25 projets différents en Partenariats et innovation

TOTAL OCTROIS PROJETS EN PARTENAIRES ET INNOVATIONS	2 798 066 \$	26 144 811 \$
--	---------------------	----------------------

SOUTIEN FINANCIER AUPRÈS DES INSTANCES RÉGIONALES

TERRITOIRE	INSTANCES RÉGIONALES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2015*
Centre	Estrie		166 660 \$
Centre	Montérégie	70 833 \$	70 833 \$
Est	Bas Saint-Laurent	85 000 \$	272 500 \$
Est	Capitale Nationale		262 500 \$
Est	Côte Nord		200 000 \$
Est	Gaspésie		137 500 \$
Est	Saguenay Lac St-Jean		212 500 \$
Montréal	Montréal		250 000 \$
Ouest	Abitibi Témiscamingue		187 500 \$
Ouest	Lanaudière		250 000 \$
Ouest	Laval	150 000 \$	237 500 \$
Ouest	Outaouais	305 833 \$	287 500 \$
TOTAL	12	305 833 \$	2 534 993 \$

SOUTIEN AUX PROJETS EN ALLIANCES STRATÉGIQUES

PROJETS ALLIANCES STRATÉGIQUES	PROMOTEUR	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2015*
Série télévisé 1,2,3 Géant	Société de Télédiffusion du Québec (Télé-Québec)		1 000 000 \$
Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)	L'Institut de la Statistique du Québec		1 002 698 \$
Grandes rencontres sur la persévérance scolaire (GRPS)	Réseau pour un Québec famille		70 000 \$
Semaine québécoise des familles	Réseau Réussite Montréal		550 000 \$
TOTAL	4	- \$	2 622 698 \$

SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE (Article 4.8)

TERRITOIRE	NOMBRE D'ORGANISMES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015	OCTROIS DU CA CUMULATIF 2009-2015*
Centre	60	160 000 \$	1 140 000 \$
Est	60	90 000 \$	1 190 000 \$
Montréal	46	80 000 \$	900 000 \$
Ouest	49	100 000 \$	960 000 \$
TOTAL	215	430 000 \$	4 190 000 \$

ANNEXE II : ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

(Exercice clos le 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014)

	2015	2014
PRODUITS		
CONTRIBUTIONS POUR LES ACTIVITÉS	40 276 093 \$	32 095 278 \$
REVENUS DE PLACEMENTS	392 303	837 720
APPORTS AFFÉRENTS AUX STOCKS - JEUX D'ENFANTS	61 846	65 695
AMORTISSEMENT		
Apports afférents aux immobilisations corporelles	137 453	104 081
Apports afférents à la radiation d'immobilisations corporelles	-	33 895
	40 867 695	33 136 669
CHARGES		
FONCTION SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS ET PARTENARIATS		
Dotations – Communautés	23 604 491	17 801 380
Dotations – Partenariats	6 854 672	5 434 052
Frais de fonctionnement	7 538 994	6 745 904
	37 998 157	29 981 336
FONCTION ADMINISTRATION	2 869 538	3 155 333
TOTAL DES CHARGES	40 867 695	33 136 669
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES ET ACTIF NET	-\$	-\$

**SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES
JEUNES ENFANTS**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014)

	2015	2014
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 864 108 \$	2 726 860 \$
Placements		25 000 000
Débiteurs	170 123	499 475
Stocks – Jeux d’enfants	569 682	631 528
Frais payés d’avance	23 032	21 772
	14 626 945	28 879 635
Immobilisations corporelles	297 445	386 864
	14 924 390	29 266 499
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	2 792 424	1 659 141
APPORTS REPORTÉS	11 264 839	26 588 966
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES	297 445	386 864
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX STOCKS – JEUX D’ENFANTS	569 682	631 528
	12 131 966	27 607 358
ACTIF NET	-	-
	14 924 390 \$	29 266 499\$

Les états financiers audités complets sont disponibles sur demande.

Au nom du Conseil,



Jean-Pierre Hotte
Administrateur



Sylvianne Chaput
Administratrice



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

1 866 901.2187
WWW.AVENIRDENFANTS.ORG

ÉTATS FINANCIERS DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS



FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

ÉTATS FINANCIERS (non audités)

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS	Page
Résultats et variation de l'actif financier net.....	1
Situation financière.....	2
Notes complémentaires.....	3

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE LA VARIATION DE
L'ACTIF FINANCIER NET (non audités)
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015**

	2015		2014
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
PRODUITS			
Taxes à la consommation - Tabac	15 000 000 \$	15 000 000 \$	15 000 000 \$
Intérêts sur le Fonds général	141 700	136 895	100 639
	<u>15 141 700 \$</u>	<u>15 136 895 \$</u>	<u>15 100 639 \$</u>
CHARGES			
Subvention pour le développement des jeunes enfants	<u>10 000 000 \$</u>	<u>10 000 000 \$</u>	<u>0 \$</u>
EXCÉDENT ANNUEL	<u>5 141 700 \$</u>	<u>5 136 895 \$</u>	<u>15 100 639 \$</u>
ACTIF FINANCIER NET AU DÉBUT	27 711 000	27 710 994	12 610 355
ACTIF FINANCIER NET À LA FIN	<u>32 852 700 \$</u>	<u>32 847 889 \$</u>	<u>27 710 994 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)
AU 31 MARS 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Intérêts courus à recevoir	30 111 \$	31 765 \$
Avances au Fonds général	32 817 778	27 679 229
	<u>32 847 889 \$</u>	<u>27 710 994 \$</u>
PASSIF	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>
ACTIF FINANCIER NET	<u>32 847 889 \$</u>	<u>27 710 994 \$</u>

Obligations contractuelles (note 3)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Line Bérubé, sous-ministre

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non auditées)
AU 31 MARS 2015

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Fonds, fonds spécial constitué par la Loi instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, en date du 30 septembre 2009, a débuté ses activités le 2 décembre 2009. Il est administré par le ministère de la Famille.

Le Fonds a pour but de contribuer à la réalisation de la mission de la ministre de la Famille, en soutenant le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté, afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité.

Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à favoriser le plus tôt possible le développement global de ces enfants tout en reconnaissant le rôle prépondérant des parents, à soutenir les parents, dès la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer à ce développement et à soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

Les surplus du fonds existant à la date de cessation d'effet de l'article 1 sont virés au fonds général et sont affectés au financement de mesures complémentaires conformes aux objets du fonds pour le développement des jeunes enfants, déterminées par le gouvernement et selon les modalités qu'il établit.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds pour le développement des jeunes enfants dresse ses états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements présentés dans ces états financiers sont fondés, lorsque requis, sur des estimations et sur le jugement rigoureux de la direction.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année financière au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les transferts sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où les transferts ont été autorisés.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non auditées)
AU 31 MARS 2015

3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Fonds s'est engagé à verser à la Société de gestion du Fonds pour le développement des jeunes enfants une subvention d'un montant de 92 500 000 \$ (2014 - 102 500 000 \$). Les obligations contractuelles liées à cet engagement pour les prochains exercices s'élèvent à :

2016	21 250 000	\$
2017	21 250 000	
2018	21 250 000	
2019	21 250 000	
2020	7 500 000	
	<u>92 500 000</u>	<u>\$</u>

4. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds conclut des opérations commerciales avec les apparentés dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

MODIFICATION AU PROTOCOLE D'ENTENTE



ENTENTE DE MODIFICATION AU PROTOCOLE D'ENTENTE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009
conclue pour valoir à compter du 1^{er} avril 2015

ENTRE : LA MINISTRE DE LA FAMILLE, pour et au nom du Gouvernement du Québec,
agissant par madame Line Bérubé, sous-ministre
(ci-après la « **Ministre** »)

ET : LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON, personne morale à but non
lucratif dûment constituée dont le siège social est situé au 2001, avenue McGill
College, bureau 1000, Montréal (Québec) H3A 1G1, représentée aux fins des
présentes par monsieur Claude Chagnon, président, dûment autorisé, tel qu'il le
déclare
(ci-après la « **Fondation** »)

ATTENDU QUE la Ministre et la Fondation (collectivement les « **Partenaires** ») ont signé un
protocole d'entente pour valoir à compter du 1^{er} octobre 2009 jusqu'au 30 septembre 2019 (tel
qu'amendé depuis, le « **Protocole d'entente** »), en vertu duquel la Ministre et la Fondation
verseront respectivement à la Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes
enfants (la « **Société de gestion** ») la somme de 150 000 000 \$ et la somme de 250 000 000 \$,
à raison, annuellement, de 15 000 000 \$ par la Ministre et de 25 000 000 \$ par la Fondation.

ATTENDU QUE le Protocole d'entente précité a été modifié une première fois par une entente
conclue pour valoir en date du 1^{er} octobre 2011 et une deuxième fois par une entente conclue
pour valoir à compter du 1^{er} octobre 2012, de façon à ce que la contribution monétaire de la
Fondation soit ultimement réduite à 240 000 000 \$, à être versée au moyen de versements
annuels de 25 000 000 \$ pour chaque année de la durée du Protocole d'entente, à l'exception
des années financières 2011-2012 à 2014-2015, pour lesquelles les versements sont de
22 500 000 \$ chacun, et ce, afin de tenir compte d'une contribution autre que monétaire de la
Fondation, soit la réalisation de la campagne sociétale *Naître et grandir* pendant ces années.

ATTENDU QUE la Fondation désire lancer une nouvelle campagne sociétale *Naître et grandir*
pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017 qui vise à favoriser la réussite éducative
en faisant valoir l'importance de la stimulation précoce et globale de l'enfant de moins de 3 ans
sur son développement ainsi que le rôle essentiel des parents et de l'entourage.

ATTENDU QUE le message de cette nouvelle campagne sociétale est compatible avec la
mission et les préoccupations respectives des deux Partenaires.

ATTENDU QUE les Partenaires s'entendent pour réduire à nouveau la contribution de la
Fondation à l'entente de partenariat de 2 500 000 \$ par an pour les années financières
2015-2016 et 2016-2017 en contrepartie de la réalisation de la nouvelle campagne sociétale
Naître et grandir 2015-2017 par la Fondation.

ATTENDU QU'il y a lieu également pour les parties de préciser certains éléments du Protocole
d'entente eu égard au respect des obligations de la Fondation envers les autorités fiscales,
lesquelles ont pu être précisées depuis la signature du Protocole d'entente, et à l'utilisation des
fonds de cette dernière.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. La première phrase du premier alinéa de l'article 2.2 du Protocole d'entente est modifiée pour se lire dorénavant comme suit :

« Le Ministre et la Fondation consacreront respectivement à ce Partenariat la somme de 150 000 000 \$ et la somme de 235 000 000 \$, à raison, annuellement, de 15 000 000 \$ par le Ministre et de 25 000 000 \$ par la Fondation, pour l'ensemble des années comprises dans la durée du Partenariat, à l'exception des années financières 2011-2012 à 2016-2017, pour lesquelles la Fondation contribuera de 22 500 000 \$ annuellement. »

2. L'article 2.4 du Protocole d'entente est modifié par l'ajout, à la fin, de ce qui suit :

« Afin de permettre notamment à la Fondation de respecter ses obligations envers les autorités fiscales, les Partenaires conviennent que la Société de gestion verra à faire en sorte que les Projets financés de même que toute dépense de la Société de gestion qui constituent des « dépenses admissibles en lien avec les activités de bienfaisance » de la Fondation, au sens donné à ces termes par les autorités fiscales, soient réputés imputés en priorité sur les fonds provenant de la Fondation.

Les Partenaires conviennent que l'alinéa précédent prend effet rétroactivement à la date du 1^{er} octobre 2009, comme si cet ajout avait fait partie intégrante du Protocole d'entente à sa signature. »

Les termes et conditions du Protocole d'entente non modifiés par les présentes demeurent inchangés.


EN FOI DE QUOI les parties ont signé la présente entente de modification en double exemplaire aux dates et aux lieux suivants :

LA MINISTRE DE LA FAMILLE

Date : 11 mai 2015

Lieu : Québec

Par :


Line Bérubé, sous-ministre

LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Date : 6-03-2015

Lieu : Montréal

Par :


Claude Chagnon, président

